

Quoi de neuf ?

Revue de l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec
VOLUME 30, NUMÉRO 4 • MARS - AVRIL 2008 www.araq.qc.net

Plaintes • Proches aidants • Isolement • Prévention • Continuité • Prudence • Gestion
• Besoins • **Vieillir** • Plaintes • Sécurité • Ressources • Recours • À quelles
conditions ? • Abus • Accompagnement • Revenus • Résidences privées • **FINANCES** •
Soins à domicile • Milieu de vie • Proches aidants • Isolement • Prévention • Continuité •
Prudence • Gestion • Vieillir • **en sécurité** • Besoins • Recours • À quelles
conditions ? • Accompagnement • Finances • Revenus • Résidences privées • Soins à domi-
cile • **SANTÉ** • Milieu de vie • Proches aidants • Isolement • Prévention • Continuité •
Prudence • Gestion • Vieillir • Besoins • Plaintes • Soins à domicile • Prudence • à quelles
conditions ? • Prudence • Abus • **à quelles conditions ?** •
Accompagnement • Revenus • Résidences privées • Santé • Soins à domicile • Milieu de
vie • Proches aidants • Isolement • Prévention • Continuité • Prudence • Gestion • Vieillir



Sommaire

Congrès 2008 : Assemblées générales régionales p. 6

Prévisions budgétaires :

Priorité aux activités en région p. 10

Solidarité internationale :

Notre action en Afrique p. 22-23



Dossier : Vieillir... en sécurité :

À quelles conditions ? p. 13 à 21



Condition des femmes :

La santé, le vieillissement p. 5



Condition des hommes :

Tout est sous contrôle, les boys ? p. 7

Maison d'école du rang Cinq-Chicots p. 7

Boursier Laure-Gaudreault p. 11

Colloque Les Filles du Roy 1663-1673 p. 25

Rassurez-vous : L'assurance habitation :

comment s'y retrouver ? p. 29

Chroniques

Le fin mot p. 3

Sur la place publique p. 4

Opinions du lecteur p. 4

Vie des régions p. 8-9

Indexation p. 12

Nutrition p. 24

Évasion p. 26 à 28

Fondation Laure-Gaudreault p. 30

Les petits plaisirs p. 31

Distraction p. 31

Les membres publient p. 32

Vert ... demain p. 33

La Grand'Toile p. 34

L'effet Jasmin p. 35

Dominic Provost
Conseiller en communication
provost.dominic@csq.qc.net



Photo : Paul Chamberland

PRÉSENTATION

Les derniers mois n'ont pas manqué de sujets d'intérêt touchant les personnes retraitées. En effet, l'hiver a livré à nos portes non seulement des bordées de neige records, mais aussi un grand nombre de documents gouvernementaux qui interpellent les aînés : rapport de la Consultation publique de la ministre Blais, rapport Castonguay sur le financement du système de santé, budget 2008-2009 axé sur la famille et les aînés, travaux du comité de travail sur l'indexation des régimes de retraite, etc.

On le voit bien, le phénomène du vieillissement de la population n'apporte pas que son lot d'épouvantails et de mythes. Les décideurs gouvernementaux et les médias sont bien obligés de faire une place plus grande aux enjeux qui touchent les personnes aînées. Ils sont bien obligés d'entendre et de faire entendre leur voix.

C'est dans cet esprit que le dossier de ce numéro est consacré à différents enjeux de sécurité liés au vieillissement : santé, situation financière, prévention, abus, etc. Afin d'éclairer notre réflexion sur ces questions, le professeur Louis Plamondon rappelle certaines initiatives, commente les conclusions du symposium « Vieillir en sécurité », dont il fut l'un des principaux organisateurs, et met à notre disposition le test de dépistage d'abus qu'il a développé. Une expérience concrète de prévention réalisée au Centre-du-Québec vient compléter ce dossier et démontre à quel point la concertation est à la base de l'action.

De plus, les habituelles chroniques sur la condition des femmes et sur la condition des hommes, notamment, s'inscrivent de façon plus large dans la thématique du vieillissement et de ses répercussions sur la manière dont la société et les aînés eux-mêmes perçoivent et abordent ce phénomène.

Par ailleurs, au moyen d'une invitation à participer au Colloque Les Filles du Roy, nous vous donnons un avant-goût du dossier du prochain numéro, qui sera consacré au 400^e anniversaire de Québec.

Enfin, à la lecture des chroniques « Entraide internationale » et « Vert... demain », de même que dans la page consacrée aux activités de la Fondation Laure-Gaudreault, on prend une fois de plus la mesure de l'engagement social de l'A.R.E.Q. et de ses membres. Car ce sont tous nos gestes, petits et grands, qui permettent de faire la différence.

Bonne lecture!

Éditée à Québec avec la collaboration de la Centrale des syndicats du Québec 320, rue St-Joseph Est, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7 / 418 649-8888 / A.R.E.Q. : 418 525-0611 / 1 800 663-2408 / Télécopie : 418 525-0769 / Courriel : areq@csq.qc.net / Site Internet : www.areq.qc.net / Coordination : Dominic Provost / Équipe de conception et de correction : Denys Bergeron, Angeline Demers, Jules Desfossés, Ghislaine Émond, Roméo Huot, Michel Jacques et Renaud Turcotte / Collaboration : Martine Faguy Design graphique : Denis Bernard / Diffusion : Margot Bouchard / Assistante à la production : Louise St-Gelais / Gestion scriptovisuelle : Louise Rochefort / Prépresse : Graphiscan Transcontinental / Impression : Transcontinental / Tirage : 51 600 exemplaires / Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec - 2003 / Poste-publications : No de convention 40007982 / ISSN : 0822-7292



Photo : Gunther Gampfer

Changer le monde (encore) ? Pourquoi pas !

Suis-je membre à part entière ? Mon association est-elle démocratique ? Que fait-elle pour moi ou que puis-je faire pour elle ? Que nous réserve l'avenir ?

Notre société est de plus en plus tournée vers l'individu. Il est vrai que chaque personne est unique en soi et même s'il est normal qu'on pense d'abord à soi – « Charité bien ordonnée, commence par soi-même » – chaque personne doit tenir compte des autres comme le rappelle si bien Sartre : « Ma liberté s'arrête où commence celle d'autrui. »

Privatisation et désengagement

Notre gouvernement tend à privatiser de plus en plus notre système de santé; cela répond à un désengagement de l'État ou à un souhait de citoyens qui, étant plus fortunés peut-être, pensent que le privé réglera tous les problèmes et qu'ils pourront se faire soigner plus rapidement. Pourquoi acceptons-nous un système à deux ou trois vitesses ? Rappelons-nous le *bon vieux temps* où des familles devaient se serrer la ceinture et s'endetter pour payer les soins à un de leurs membres ? Que ferons-nous pour que toutes et tous aient accès à des soins de santé, puissent consulter un médecin, soient considérés comme des personnes et non comme des clients de seconde classe ?

Si notre système d'éducation a des ramifications de plus en plus fortes dans le privé, est-ce parce que nous n'y croyons pas assez et que nous le regardons sans le défendre ? Si notre eau est embouteillée et rapporte des profits faramineux à certaines compagnies, est-ce vraiment pour que toutes et tous y aient accès ?

Sommes-nous des décrocheurs ?

Ce sont nous, pour la majorité, dans notre *jeune temps*, qui avons prôné des valeurs collectives, d'éducation et de santé pour toutes et tous. Pourquoi ces valeurs ne sont-elles plus portées par la société ? Avons-nous renoncé à notre rôle de citoyennes et de citoyens à part entière ? Sommes-nous dépassés par les événements ? Sommes-nous des décrocheurs ? Le concept de liberté

et de démocratie a-t-il un sens différent ? *Ce n'est pas de mes affaires, chacun agit comme il veut ?* En est-il de même pour l'A.R.E.Q. ? Sommes-nous impliqués dans les décisions de notre secteur ou sommes-nous indifférents à ce qui se passe ?

Le 42^e congrès de l'A.R.E.Q. se tiendra en juin prochain. C'est un congrès par délégation mais tous les membres sont concernés. Vous avez le pouvoir d'influencer les membres de votre délégation par vos propos, vos réflexions, etc. L'A.R.E.Q. est divisée en 93 secteurs afin que les membres soient plus près de l'organisation et puissent faire part de leur vision et de leurs attentes collectives.

Assemblées générales

Plusieurs rencontres sectorielles sont organisées au cours de l'année. Une assemblée générale sectorielle présente le bilan de l'année et les orientations du secteur. Enfin, l'assemblée générale régionale trace un portrait du plan d'action réalisé. Lors de ces réunions, c'est le moment idéal pour s'informer, pour échanger et être partie prenante des orientations, des priorités du secteur pour l'année. Bien sûr, tout ne peut être retenu et il arrive que deux ou trois personnes préconisent des visions différentes de l'ensemble des membres... comme on dit, en démocratie, la majorité l'emporte. Les idées ont été émises, discutées, on a fait valoir les arguments valables, c'est la collectivité qui décide et ce devrait être dans l'intérêt des membres et non d'une seule personne.

Je vous invite, au nom du Conseil d'administration, à participer en grand nombre aux assemblées de votre secteur et de votre région, à prendre connaissance des propositions qui seront soumises et débattues au Congrès tant par le biais du *Quoi de neuf ?* que celui de votre journal local. Je vous invite à participer aux débats qui nous amèneront à fixer des orientations pour le triennat 2008-2011, à adopter un nouveau nom pour notre Association. La représentation au Congrès est des plus importantes (5 à 10 personnes par secteur) mais la participation des membres à la vie du secteur est primordiale et la participation aux assemblées générales devrait atteindre des sommets cette année !

Votre association bouge, s'exprime, revendique. Nous vous résumons ici les principales sorties publiques de l'A.R.E.Q. depuis la dernière publication de la revue *Quoi de neuf* ?

25 janvier 2008

Opposition à la réduction du crédit d'impôt pour le maintien à domicile des personnes âgées

L'A.R.E.Q. s'est élevée contre l'intention du ministère du Revenu de réduire la portée et l'accès de ce crédit d'impôt. Elle a pressé le ministre du Revenu de rassurer les quelque 120 000 personnes âgées qui bénéficient du programme quant à ses intentions. *Au moment où, d'un côté, la ministre responsable des Aînés conclut sa tournée de consultation et insiste fortement sur l'importance d'offrir davantage de services aux personnes âgées et davantage de soutien aux personnes proches aidantes, il serait complètement illogique et inadmissible que, d'un autre côté, son collègue du Revenu réduise la portée d'une mesure financière qui leur est précisément destinée*, a souligné Mariette Gélinas.

19 février 2008

Réaction au Rapport Castonguay

Dans un communiqué, l'A.R.E.Q. a salué la volonté du Groupe de travail sur le financement du système de santé d'apporter une réponse adaptée au vieillissement et à la perte d'autonomie, par exemple en faisant des soins de première ligne et du maintien à domicile une priorité. Elle s'est toutefois opposée à certaines recommandations du Rapport Castonguay qui, en première analyse, semblent entraîner l'effet inverse, notamment par l'élargissement du recours aux assurances privées et l'imposition de frais pour l'accès aux médecins de famille. La présidente de l'A.R.E.Q. a donc invité le gouvernement à éviter de confiner les personnes âgées aux listes d'attente et aux soins curatifs lourds et coûteux.

5 mars 2008

Dépôt du Rapport de la Consultation Blais

L'A.R.E.Q. s'est réjoui de retrouver, dans le rapport de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés rendu public par la ministre Marguerite Blais, plusieurs conclusions et recommandations faisant écho aux préoccupations exprimées par nos membres ainsi que les centaines de personnes âgées ayant pris part aux audiences tenues l'automne dernier dans les régions du Québec. Nous avons invité la ministre et son gouvernement à passer de l'écoute aux actes.

13 mars 2008

Dépôt du budget 2008-2009

L'A.R.E.Q. salue plusieurs intentions louables à l'égard des aînés dans le budget 2008-2009 du gouvernement du Québec, notamment au chapitre des soins à domicile et du soutien aux proches aidants. Ces intentions s'appuient cependant sur des mesures mitigées en raison de leur application relativement complexe, notamment des crédits d'impôts modulés qui n'auront de réelle portée que si le gouvernement les publicise, les simplifie et les rend pleinement accessibles.

OPINIONS

L'article de Luc Noppen est très intéressant sur une époque que plusieurs d'entre nous ont vécue. Déjà, elle appartient à la mémoire. Luc Noppen dit que la tâche est considérable pour ce qui regarde la richesse du patrimoine scolaire du XX^e siècle. N'est-ce pas une recherche qui relève de l'A.R.E.Q. ? Bref, cet article est sans doute un appel pour aller plus loin dans la recherche.

Denise Lemay

J'ai beaucoup aimé votre article sur *Les écoles de l'âge historique*. J'ai lu avec un vif intérêt sans passer un seul mot. J'aurais aimé savoir dans quel village ou paroisse se situe l'école sur la page couverture. J'ai moi-même enseigné dans une école de rang de 1964 à 1969. Je crois que c'était dans les dernières qui étaient encore ouvertes en 1969. J'aurais aimé que l'on aborde un peu plus *l'instruction chrétienne* et la naissance du ministère de l'Éducation et leur impact sur ces écoles. Merci beaucoup de votre intérêt.

Jeannette Gendron

Région 03 – Québec – Chaudières-Appalaches –
Secteur D – Des Deux Rives

NDRL : L'école de la page couverture du numéro précédent est située dans le village Authier en Abitibi

Écrivez-nous au quoideneuf.araq@csq.qc.net



Photo : Collection personnelle

La santé, le vieillissement

On parle du *fardeau du vieillissement* comme étant la cause d'une catastrophe économique qui va remettre en question notre système de santé. Ce n'est pas juste !

Monsieur Réjean Hébert, gériatre, coprésident de la **Consultation publique sur les conditions de vie des aînés** avec madame la ministre Marguerite Blais, rapporte les résultats d'une étude récente de l'*Oxford Institute of Ageing* qui évalue à 5,3 milliards de dollars la contribution des personnes âgées au Canada dont 2,2 milliards en taxes et impôts.

En santé, le problème, c'est la maladie et non l'âge. Plus de 80 % des personnes âgées ne sont pas malades. Le docteur Hébert dit que ce sont les six derniers mois précédant le décès qui coûtent cher, mais plus vous êtes vieux et moins vous coûtez cher.

Dans les faits, ce sont les **technologies de pointe** qui coûtent le plus cher, mais ceux qui en bénéficient, ce sont des patients de moins d'un an ou encore des adultes entre 20 et 45 ans atteints d'un cancer par exemple. Il y a aussi le **prix élevé des médicaments** et la **pénurie de main-d'œuvre** qui font augmenter les coûts. Les personnes âgées ne sont pas responsables de ces trois facteurs.

Dans le secteur public, les listes d'attente pour une opération sont longues parce que l'on manque d'infirmières. Les infirmières vont au privé (horaire de jour, temps plein, fin de semaine libre, pas de stress d'urgence ou de graves complications, ça, c'est pour le public...) alors moins d'infirmières au public, donc les listes...

Le secteur privé utilise la peur du vieillissement pour se proposer en solution, lire entre les lignes *faire de l'argent*. La personne âgée, on va la laisser au secteur public à cause des facteurs de risque, des complications possibles et de l'hospitalisation plus longue. On parle d'assurance, le Dr Hébert dit : « C'est le paradoxe de l'approche des tenants du privé : ils utilisent l'épouvantail du vieillissement de la population



Photo tirée du diaporama fourni par Michel Prévost et Diane Sunderland

pour apeurer la société et proposer leur solution miracle des assurances privées que, par ailleurs, ils ne voudront pas vendre aux personnes âgées ».

Selon plusieurs personnes, il faut investir dans les ressources pour le maintien et les soins à domicile. Il faut donner aide et ressources particulièrement aux femmes que l'on retrouve à plus de 80 % comme proches aidantes et qui font épargner des sommes considérables au gouvernement chaque année. Il faut augmenter le revenu des femmes en général et spécialement celui des femmes âgées pour contrer l'isolement et la malnutrition. Ça va coûter cher ! Certainement moins que l'hébergement en CHSLD à 65 000 \$ par année, par personne auquel il faut ajouter les coûts d'immobilisation. De plus, ce milieu n'est pas ce qu'il y a de mieux, dans bien des cas, pour une fin de vie, malgré la bonne volonté du personnel en place.

Il faut espérer que la Consultation publique sur les conditions de vie des aînés apporte des pistes de solution valables pour toutes les personnes âgées.

Le 42^e Congrès de l'A.R.E.Q. se tiendra du 2 au 5 juin prochain, à l'Hôtel Sheraton de Laval.

Rappelons que le Congrès est l'instance suprême de l'Association. Il réunit tous les trois ans, entre 500 et 700 membres délégués. C'est lui qui détermine les politiques générales et les grandes orientations de l'A.R.E.Q., élit les membres du Conseil exécutif, fixe la cotisation annuelle et adopte les Statuts et Règlements.

Préalablement à la tenue du Congrès, deux exercices de consultation et d'échanges fort importants se seront déroulés durant l'année précédente. Dans un premier temps, les membres du Conseil exécutif ont effectué, l'automne dernier, une tournée de l'ensemble des régions. Cette tournée, leur a permis de rencontrer plusieurs centaines de membres élus au sein des comités directeurs de secteur, ou encore qui seront délégués lors du Congrès.

Dans un second temps, l'ensemble des 51 000 membres de l'A.R.E.Q. sont invités à se prononcer, dans le cadre d'assemblées régionales, au sujet des orientations et des priorités de leur Association pour le prochain triennat.

Assemblées générales régionales

En vertu de l'article 14.04 des Statuts et Règlements, la personne présidente de votre région vous convoque à l'Assemblée générale régionale qui se tiendra aux dates et aux endroits suivants :

Région 01

Bas Saint-Laurent – Gaspésie – Les Îles – Côte-Nord

Date : 14 mai 2008

Heure d'assemblée :
9 h 30

Endroit :

Riotel Matane
250, du Phare Est
Matane (Québec) G4W 3N4
☎ : 418 566-2651

Sans frais : 1 888 427-7374

Région 02

Saguenay – Lac-Saint-Jean

Date : 14 mai 2008

Heure d'assemblée : 9 h 30

Endroit :

Hôtel Le Montagnais
1080, boul. Talbot
Chicoutimi
(Québec) G7H 4B6
☎ : 418 543-1521

Région 03

Québec – Chaudière-Appalaches

Date : 14 mai 2008

Heure d'assemblée : 9 h 30

Endroit :

Montmartre Canadien
1669, chemin St-Louis
Québec (Québec) G1S 1G5
☎ : 418 681-7357

Région 04

Cœur et Centre-du-Québec

Date : 14 mai 2008

Heure d'assemblée : 10 h

Endroit :

Ville de Trois-Rivières
Secteur St-Louis-de-France
Salle multifonctionnelle
100, rue de la Mairie
Trois-Rivières
(Québec) G8W 1S1
☎ : 819 374-6550

Région 05

Estrie

Date : 21 mai 2008

Heure d'assemblée : 9 h 30

Endroit :

Hôtellerie Le Boulevard
4201, boul. Bertrand Fabi
Sherbrooke
(Québec) J1N 1X5
☎ : 819 563-3533

Région 06

Île de Montréal

Date : 22 mai 2008

Heure d'assemblée : 9 h 30

Endroit : Centre 7400

7400, Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2R 2Y1
☎ : (514) 270-7400

Région 07

Outaouais

Date : 21 mai 2008

Heure d'assemblée : 9 h 30

Endroit : Club de Golf Tecumseh

475, rue St-Louis
Gatineau (Québec) J8P 8B6
☎ : 819 663-4460

Région 08

Abitibi-Témiscamingue

Date : 22 mai 2008

Heure d'assemblée : 10 h

Endroit :

Domaine Temi-Kami
106, rue Karine
Duhamel-Ouest
Témiscamingue
(Québec) J9V 1S8
☎ : 819 629-3618

Sans frais : 1 866 898-3618

Région 09

Montréal

Date : 21 mai 2008

Heure d'assemblée : 9 h

Endroit :

Hôtel Relais Gouverneur
725, boul. du Séminaire Nord
St-Jean-sur-Richelieu
(Québec) J3B 8H1
☎ : 450 348-7376

Région 10

Laurentie

Date : 14 mai 2008

Heure d'assemblée : 9 h

Endroit :

Hôtel Mont-Gabriel
1699, ch. du Mont Gabriel
Sainte-Adèle
(Québec) J8B 1A5
☎ : 450 229-3547
Sans frais : 1 800 668-5253

Veillez noter que l'heure d'accueil ou d'inscription peut varier selon les milieux.



Photo : Collection personnelle

Tout est sous contrôle, les boys ?

Le comité de la condition des hommes du secteur Haut-Richelieu de la Montérégie a récemment amorcé une réflexion sur le thème : *Le pouvoir que nous pouvons exercer sur les événements, sur les personnes qui nous entourent et sur nous-mêmes.*¹

Dans notre travail professionnel, nous étions habitués à contrôler nos pratiques. Nos activités sociales et

garage, dans le bureau, au jardin. Où suis-je moi-même sans l'autre ? Les petits bobos et parfois les gros dérangent : pilules, béquilles, diète, thérapie, perte. On sent qu'on n'a plus le contrôle.

On nous demande de moins en moins notre avis, nos services; on était tellement valorisé par le sentiment d'être utile. On attend toujours la valorisation par les autres; pourtant ils ne frappent plus à la porte de notre générosité. Ce serait gênant de demander aux autres : *Pouvons-nous encore aider ?* Tout aussi humiliant l'aide demandée aux autres quand nos forces seront diminuées ou manquantes. Là c'est la perte de contrôle complète. Devenir dépendant, oser demander. Est-ce là ce qui nous attend, nous les « boys » autrefois si valeureux ?

Somme toute, le contrôle est-il une si bonne chose ? Vieillir pour un mâle, est-ce l'érosion du pouvoir sur toute notre vie ? Sur quoi au juste avons-nous vraiment du pouvoir ?

Alors, tout est sous contrôle, les « boys » ? Pas sûr, pas sûr !

notre vie familiale étaient régies selon une organisation où nous exerçons un certain pouvoir de contrôle.

Au début de la retraite, nous nous réorganisons. Fini le travail à l'école, plus de temps pour les loisirs et le bénévolat, du travail à temps partiel. Nous exerçons un nouveau contrôle dans notre vie de retraité.

Pourtant au quotidien, avec les mois qui avancent, les événements, petits ou grands, dérangent davantage notre organisation qu'auparavant. À la maison, il faut partager notre espace avec l'autre; au sous-sol, dans le

- 1 Ce thème fera l'objet d'un déjeuner-causerie, le 18 avril, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Tous les membres masculins de la région de la Montérégie sont invités à y prendre part. Pour plus d'information, veuillez contacter M. Michel Cartier au 450 358-5802. Les membres des autres régions sont quant à eux invités à s'informer auprès de leur comité de la condition des hommes pour connaître les initiatives semblables ou différentes.

Maison d'école du rang Cinq-Chicots

Nous vous invitons à effectuer une visite de la Maison d'école du rang Cinq-Chicots, située à Saint-Christophe-d'Arthabaska. Cette école datant de 1903 est reconnue comme lieu historique. Elle abrite également une exposition annuelle. Elle a été restaurée et mise en valeur notamment grâce à une contribution financière de l'A.R.E.Q. En retour de cette contribution, nos membres bénéficient d'un tarif spécial d'un dollar par visite individuelle pour la saison 2008. La maison est ouverte entre la Fête nationale et la Fête du Travail. Pour plus d'information : www.ecolecinqchicots.qc.ca ou aqap@nplus.ca

416, av. Pie-X

St-Christophe-d'Arthabaska

819 752-4729



Le Vieux-Longueuil en marche vers le Congrès de juin 2008

À la suite de la tournée des membres du CE en Montérégie, en novembre dernier, les membres du secteur Vieux-Longueuil sont revenus heureux et satisfaits de s'être impliqués dans ce processus si important qu'est la préparation d'un congrès.

Un congrès est l'autorité suprême d'une association. Ce sont les membres des secteurs, par leurs délégués, qui composent le congrès et à ce titre ils décident des orientations de leur association. Désirant inclure les membres du secteur dans ce processus, notre comité directeur a décidé d'inviter tous les membres du secteur à une rencontre spéciale, le 18 février, dans le but de recueillir leurs commentaires, leurs opinions et leurs recommandations en regard des dossiers de l'A.R.E.Q.

Un comité ad hoc de cinq personnes a été mis sur pied avec le mandat de planifier, d'organiser et de réaliser cette rencontre d'une durée de trois heures. La chaîne téléphonique fut mise à contribution pour stimuler la participation. La rencontre s'est déroulée ainsi :

- dans une mise en scène, deux comédiennes présentent les thèmes à discuter ;
- deux séances de travail en atelier, de sorte que les personnes participent à deux ateliers ;
- une plénière qui rapporte autant d'idées que de personnes présentes ;
- Pierre-Paul Côté, membre du CE, nous résume ses observations en regard des idées émises.

Le comité directeur et le comité ad hoc sont très fiers de leur coup, car 77 membres ont participé activement à ces échanges. Il ne faudrait pas se surprendre si plusieurs désiraient être nommés comme délégués à l'assemblée de secteur, qui aura lieu au cours des prochaines semaines. Chose certaine ils se sentiront impliqués dans les décisions que prendront en leur nom les dix délégués du secteur. Et ces derniers seront « équipés » pour prendre les décisions.

Nous voulons que nos membres s'impliquent dans l'action. Ce fut fait ! Et nous en sommes fiers !



1^{re} rangée: Nicole Gendron, Suzanne Carmichael, Gisèle Thériault et Gisèle Rocheleau.

2^e rangée: Jocelyne Côté Bérubé, André Therrien, Gabriel Loiselle, Normand Lussier, Cécile Létourneau et Héliette Ambernî.

Tournoi québécois de mots croisés

L'Association québécoise des mots croisés, dont les principaux administrateurs bénévoles sont membres de l'A.R.E.Q., organise le premier tournoi québécois de mots croisés.

L'événement est sous la présidence d'honneur de M. Jean-Claude Larouche des Éditions JCL et se tiendra à l'UQAC les 27 et 28 septembre 2008.

Le tournoi, qui se veut accessible à toutes et à tous, procurera des bourses intéressantes et de nombreux prix de présences.

Trois grilles de trois concepteurs québécois (Mario Fortier, Nicole Hannequart et Gilles Potvin), seront alors jouées samedi en matinée et en après-midi et dimanche en matinée.

Nous vous y attendons en grand nombre !

Pour plus d'information : www.clubsmotscroises.com



Gilles Potvin 418 542-9537
contactmotscroises@videotron.ca



Photo : Collection personnelle

La Fondation HTAPQ

La Fondation HTAPQ a été mise sur pied par six membres retraités de l'enseignement de la région Centre-du-Québec. Les lettres HTAPQ signifient *Hypertension artérielle pulmonaire Québec*. C'est un organisme à but non lucratif enregistré depuis le 30 novembre 2006. Isabelle Cormier, représentante des personnes atteintes, est la seule membre du conseil d'administration qui n'est pas membre de l'A.R.E.Q.

Le conseil d'administration est composé de Denis Cormier, président ; Pauline D'Anjou, vice-présidente ; Michel Anctil, trésorier ; Jacques Gariépy, secrétaire ; Isabelle Cormier, représentante des personnes atteintes ; Hugues Boulanger, administrateur ; Dolorès Carrier, administratrice.

La maladie

L'hypertension artérielle pulmonaire est une maladie qui perturbe la circulation sanguine à l'intérieur des poumons. La pression artérielle pulmonaire devient dangereusement élevée dans les vaisseaux sanguins qui vont du cœur vers les poumons. Elle se manifeste par une grande fatigue, des essoufflements, de l'œdème des jambes et des pieds, un gonflement et de la douleur au niveau du foie, des douleurs cardiaques et des palpitations, etc.

C'est une maladie incurable et évolutive qui diminue la qualité et l'espérance de vie. C'est une maladie très rare qui affecte davantage les femmes.

Grâce à la recherche, des médicaments peuvent soulager les symptômes. Le Flolan est utilisé au Québec depuis une quinzaine d'années; il est envoyé directement au cœur, 24 heures par jour, par un cathéter relié à une pompe que le patient doit porter sur lui. Un nouveau médicament, le Revatio, qui contient le même ingrédient actif que le Viagra est aussi utilisé avec succès pour traiter la maladie. Mais on ne guérit pas de l'hypertension artérielle pulmonaire à moins de recevoir une greffe cœur-poumons.

Notre mission

La mission de la Fondation se résume en trois mots : aide, soutien, éducation. Nous aimerions mettre sur pied une association provinciale des personnes atteintes afin d'organiser des rencontres d'informations, d'échanges et de partages.

Nous sommes en train de préparer un dépliant qui sera remis aux personnes qui ont la maladie lors de leurs rencontres médicales à Montréal ou à Québec afin qu'elles puissent nous contacter pour avoir de l'aide.

Nous aurons aussi un site internet qui sera réalisé sous peu, afin de faire connaître notre existence au plus grand nombre de personnes possible.



En avant, de g. à d. : Dolorès Carrier, Michel Anctil, Isabelle Cormier, Jacques Gariépy. En arrière, de g. à d. : Hugues Boulanger, Denis Cormier, Pauline d'Anjou.

Présentement, nous offrons, à quelques personnes atteintes, une petite aide financière quatre fois par année. Le coût des médicaments étant très élevé, cette contribution peut compenser pour la partie qui n'est pas couverte par l'assurance et aider à défrayer les frais occasionnés par les nombreux déplacements pour les consultations médicales à Québec ou Montréal.

À ce jour, nous aidons huit personnes de différentes localités du Québec (Plessisville, Victoriaville, Saint-Grégoire, Cap-de-la-Madeleine, Saint-Nicéphore, Laval, Montréal).

Moyens de financement

Le samedi 10 mai 2008, la Fondation participera au rallye des ventes de garage pour amasser des fonds. Tous les profits seront versés à la Fondation HTAPQ.

Endroit : 2238, des Violettes, Plessisville

Plusieurs activités ont été organisées pour ramasser des fonds

Les ventes de fromage se font à Pâques ou à Noël. Nous vendons des fromages faits à l'abbaye St-Benoît-du-Lac.

Nous vendons un CD du groupe Septune qui est composé de sept saxophonistes. C'est un tout nouveau CD intitulé *Sérénades pour la femme aimée* du compositeur Antonin Dvorak. Le groupe Septune nous remettra 4 \$ pour chaque CD vendu au coût de 10 \$ par la Fondation.



Une majorité du budget consacrée aux activités et aux instances sectorielles et régionales

Nous sommes déjà rendus à la troisième et dernière année de notre triennat, qui a débuté au Congrès de 2005. Nous vous décrivons la démarche démocratique entourant la préparation de ce dossier jusqu'à sa phase finale en indiquant la répartition des sommes en jeu.

Le fruit d'un long processus

La présentation des prévisions budgétaires est le fruit d'un long processus impliquant différentes ressources et instances. Dès le mois de juin, le trésorier procède, avec l'aide du conseiller de l'Association affecté à ce dossier, à une première ébauche des prévisions. Celles-ci seront confirmées lors d'une rencontre ultérieure, au mois d'août.

Dès la fin août, le Conseil exécutif est saisi du projet des prévisions budgétaires qu'il peut amender avant d'en recommander l'adoption au Conseil d'administration. Avant la présentation à cette instance, le Comité des finances, en vertu de son rôle de surveillance, scrute le dossier et fait les recommandations appropriées.

À sa rencontre régulière du mois de septembre, le Conseil d'administration, après étude et analyse, en recommande l'adoption au Conseil provincial. Celui-ci étant l'instance décisionnelle sur ce sujet, il doit adopter, après modifications s'il le désire, le projet des prévisions budgétaires.

Les prévisions adoptées en octobre 2007

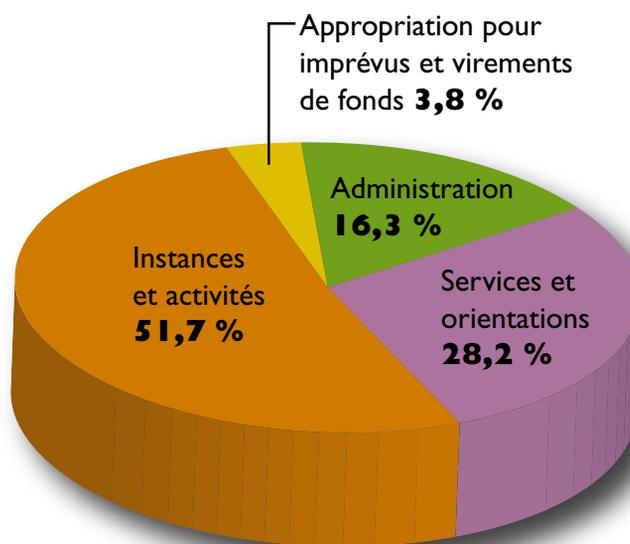
Lors de la session d'octobre dernier, le Conseil provincial a adopté à l'unanimité les prévisions budgétaires pour l'année 2007-2008.

C'est un budget équilibré répondant aux orientations votées au Congrès 2005 et traduites dans notre Plan d'action.

La portion budgétaire affectée aux instances et activités est de l'ordre de 51,7 %. Cette rubrique regroupe, entre autres, les allocations versées aux régions et aux secteurs, les projets *Être de son temps* ainsi que les instances comme le Conseil exécutif, le Conseil d'administration et le Conseil provincial.

L'ensemble des comités provinciaux et régionaux requiert 28,2 % du budget pour réaliser l'ensemble de leurs activités, tandis que les frais d'administration s'élèvent à 16,3 %.

De plus, une portion du budget a été prévue pour la mise en application du plan d'action en regard de la protection de notre pouvoir d'achat – l'indexation de nos régimes de retraite – et pour soutenir la mobilisation à cet égard.



Les révisions adoptées en avril 2008

La situation de notre Association étant évolutive, le même processus se répète entre février et avril afin de préparer des révisions budgétaires qui seront adoptées lors du Conseil provincial d'avril.

En terminant, j'en profite pour remercier l'ensemble des personnes trésorières sectorielles et régionales qui mettent temps, talent et énergie au service de notre organisation. Personnellement, j'apprécie le soutien et l'aide professionnelle des personnes-ressources affectées au dossier, soit Doris Dumais et Nathalie Hébert.



David Litalien tente d'expliquer les aspirations scolaires plus faibles en région

C'est un jeune homme originaire de la Gaspésie, David Litalien, qui a reçu la toute première Bourse Laure-Gaudreault* décernée par l'A.R.E.Q. Monsieur Litalien complète actuellement ses études à la maîtrise en sciences de l'orientation à l'Université Laval.

Ainsi au fil de ses travaux, l'étudiant-chercheur a tenté d'expliquer pourquoi les étudiants de régions éloignées fréquentent l'université dans une plus faible proportion, et ce, par l'étude des aspirations scolaires. On constate en effet que le taux d'obtention d'un baccalauréat est nettement plus faible dans certaines régions du Québec. À ce sujet, plusieurs études démontrent que les étudiants provenant de régions éloignées ont moins d'aspirations scolaires que ceux des centres urbains.

J'ai voulu explorer d'autres facteurs que les conditions socioéconomiques et la distance séparant les jeunes des universités pour expliquer cette disparité régionale sur le plan des aspirations scolaires, souligne monsieur Litalien. Il s'est donc penché sur des concepts dits psychosociaux tels que les aspirations scolaires des parents, le sentiment d'appartenance sociale, l'attachement à la communauté et au cégep, les différents types de motivation et la perception de compétence scolaire.

Pour mener à bien son étude, monsieur Litalien a distribué puis analysé un questionnaire auprès d'environ 600 hommes et femmes en voie d'obtenir leur diplôme d'études collégiales (DEC) et provenant de cégeps de quatre régions : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord et Capitale-Nationale.

Un intérêt qui remonte à 2003

L'intérêt de monsieur Litalien pour son sujet d'études remonte à cinq ans alors qu'il faisait du bénévolat au Centre des services externes du Centre jeunesse de Québec. Il offrait à ce moment du soutien scolaire à des jeunes adoles-

cents ayant été expulsés de leur école secondaire. De cette façon, il a eu de nombreuses rencontres individuelles avec des jeunes démontrant du retard dans leur parcours scolaire.

J'ai été stupéfait de réaliser que, pour la majorité d'entre eux, ce problème provenait d'un manque de motivation scolaire exacerbé par la qualité de leur environnement social, souligne-t-il. *C'est grâce à cette expérience pratique que j'ai pris conscience de l'importance de la motivation scolaire comme voie d'intervention à la réussite et à la persévérance scolaire.*



David Litalien est par la suite devenu assistant de recherche à la Chaire de recherche du Canada sur la motivation et la réussite scolaire, dirigée par le professeur Frédéric Guay. C'est ce dernier qui assurera la supervision du projet d'étude.

L'étudiant apporte actuellement la touche finale à son mémoire de maîtrise. Celui-ci sera soumis à son groupe de recherche au cours des

prochaines semaines. Déjà, il en a effectué une présentation sommaire à la conférence internationale en éducation d'Hawaï en janvier dernier. Il n'a pas encore décidé de son avenir. *J'envisage de poursuivre mes études au doctorat. Je suis également intéressé par un poste de recherche au ministère de l'Éducation.*

Musicien et surfeur à ses heures

Outre ses études, David Litalien se passionne pour la musique. Il est en effet guitariste dans un groupe rock alternatif. Il pratique par ailleurs le surf. *Mais comme j'habite au Québec, je suis un surfeur frustré !,* souligne avec une pointe d'humour celui qui est originaire de Caplan, sur la rive de la Baie-des-Chaleurs. Pour cette raison, le jeune homme voyage beaucoup, toujours à la recherche de lieux propices au surf !

* Les bourses Laure-Gaudreault, d'un montant de 2500 \$ chacune, sont offertes en partenariat avec le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES). Décernées depuis 1999 par la CSQ, elles s'adressent à des étudiantes et étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat dans une université québécoise. L'A.R.E.Q. décerne depuis 2007 l'une des deux bourses annuelles. Celles-ci rendent évidemment hommage à la fondatrice de l'A.R.E.Q. et pionnière du syndicalisme québécois, l'institutrice Laure Gaudreault.



Un rapport fort important et fort attendu

Après un automne marqué par de nombreuses manifestations, au cours desquelles les personnes retraitées se sont fait entendre avec force et clarté, le printemps qui s'amorce sera tout aussi déterminant pour l'avancement du dossier de l'indexation des régimes de retraite.

En effet, au moment d'écrire ces lignes, nous attendons le dépôt à l'Assemblée nationale du rapport du comité de travail formé à la demande des parlementaires pour estimer les coûts de différents scénarios d'indexation de nos régimes de retraite. Le dépôt de ce rapport sera l'occasion de ramener la question dans le débat public, d'amener les partis politiques à se commettre davantage dans le dossier et de réclamer de nouveau de la part du gouvernement la création d'une table de travail permanente de discussion.

Contribution de l'A.R.E.Q. au comité de travail

Le comité de travail sur l'indexation, rappelons-le, était formé de deux experts indépendants (un économiste et un actuaire), d'un haut fonctionnaire du Conseil du trésor, de l'actuaire en chef de la CARRA et de deux porte-parole du Groupe de travail des associations de retraitées et retraités (GTAR).

L'A.R.E.Q. a été très présente et active tout au long des travaux du comité. Ainsi, notre association a délégué trois personnes au comité technique formé pour appuyer et alimenter les deux porte-parole du GTAR. Au fil du rigoureux hiver que nous avons connu, près d'une vingtaine de rencontres ont eu lieu, tant au GTAR régulier qu'à son comité technique.

Par ailleurs, l'A.R.E.Q. a effectué, en janvier, une présentation devant le comité de travail. À cette occasion, nous nous sommes exprimés au sujet :

- du mandat du comité : établir les faits liés exclusivement à l'indexation des régimes de retraite, sans pour autant entrer dans le débat ayant trait au financement. Cette question devra faire l'objet de discussions et débats ultérieurs;
- des modifications historiques imposées par le gouvernement à l'égard des régimes de retraite;
- des constats et positions de l'A.R.E.Q. à l'égard de la dernière évaluation actuarielle de la CARRA : il existe bel et bien un surplus (excédent) dans la



Jean-Paul Sarrazin, président de l'AQDER, Robert Gaulin, 1^{er} vice-président de l'A.R.E.Q., Mariette Gélinas, présidente de l'A.R.E.Q., Roger Bellavance, président de l'AQRP, André Goulet, président de l'AAR

caisse et il appartient à la fois aux personnes salariées et aux personnes retraitées;

- des impacts financiers majeurs découlant de la désindexation;
- de l'importance d'inclure dans les calculs, en plus du RREGOP, les autres régimes de retraite;
- de l'appui des centrales syndicales en 2003 face à la correction de la désindexation selon la formule appliquée pour les années de services cotisées à compter de 2000 : cet appui a reçu une fin de non-recevoir de la part du gouvernement Charest, qui a décrété une loi spéciale;
- de la promesse du Parti libéral de 2002 de procéder progressivement à l'indexation des régimes de retraite selon les surplus actuariels disponibles.

Suites du rapport et actions à mener

Enfin, face à l'imminence du dépôt du rapport du comité, une importante rencontre du Groupe de travail des associations de retraitées et retraités (GTAR) a eu lieu à Québec, le lundi 17 mars. Près de 200 représentantes et représentants des dix associations membres du GTAR, dont un très grand nombre de membres de l'A.R.E.Q., ont pris part à la rencontre. Les personnes présentes ont fait le point sur les travaux du Comité de travail sur l'indexation. Elles ont également discuté des suites et des actions à mener au cours des prochaines semaines. Au terme de leurs échanges, elles ont réaffirmé leur soutien indéfectible envers leurs représentants et témoigné leur appréciation envers le travail patient et déterminé accompli dans ce dossier.

Afin de connaître les réactions et les actions de l'A.R.E.Q. au moment du dépôt du rapport à l'Assemblée nationale, nous vous invitons à consulter le site Internet de l'Association ou à communiquer avec vos responsables sectoriels ou régionaux en indexation.

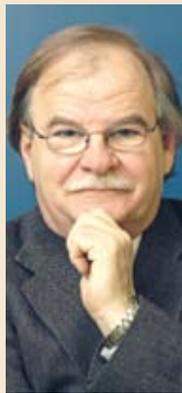
VIEILLIR... EN SÉCURITÉ : À QUELLES CONDITIONS ?

Différents rapports gouvernementaux et de nombreux dossiers de presse attestent que notre société n'est pas, sous plusieurs aspects, apte à relever le défi de garantir les conditions de sécurité des personnes âgées, de leur patrimoine et de leur environnement.

La notion de *Vieillir... en sécurité* s'inspire d'un texte de l'organisation mondiale de la Santé (OMS), à portée plus générale, sur la sécurité des personnes et des milieux qui est devenu, au fil du temps, la référence de base, tant au niveau de la sécurité publique que de la prévention et de la promotion de la santé et du bien-être, en matière de sécurité des personnes, de leurs biens et de leurs environnements.

Le texte de l'OMS se fonde sur un certain nombre de considérations portant sur la sécurité qui ont guidé l'élaboration des thématiques du *Vieillir... en sécurité*.

La sécurité est un droit fondamental de l'être humain, mais dans la citation en encadré l'OMS précise que la sécurité est *un état où les dangers et les conditions pouvant provoquer des dommages d'ordre physique, psychologique ou matériel, sont contrôlés de manière à préserver la santé et le bien-être des individus et de la communauté. La sécurité est ainsi une ressource indispensable à la vie quotidienne qui permet à l'individu et à la communauté de réaliser ses aspirations.* On perçoit combien la sécurité est concernée par cet enjeu à la fois personnel et social, raison des caractéristiques liées au vieillissement, de statut socio-économique, de la prédominance de femmes seules dans cette population et des conditions de fragilité ou de vulnérabilité de certains groupes d'aînés. Mais ce contrôle des milieux ne peut s'exercer qu'à condition d'avoir analysé les risques présents, identifié les dangers et les conditions pouvant provoquer des dommages et mis en place les moyens de prévention aptes à garantir une meilleure sécurité dans un domaine donné. Pour l'OMS, la sécurité est ainsi le résultat d'un équilibre dynamique qui s'établit entre les différentes compo-



Louis Plamondon
Juriste et sociologue
Faculté de l'éducation permanente,
Université de Montréal

santes d'un milieu, incluant l'environnement communautaire, social, politique, culturel, économique dans lequel cet équilibre se réalise.

La prévention et la promotion de la sécurité après soixante ans nécessitent donc une approche intersectorielle, grâce à laquelle les enjeux de sécurité ne peuvent être mieux identifiés, évalués et modifiés. Lors du Symposium d'octobre 2007 organisé à l'Université de Montréal par le réseau Vieillir en liberté (www.rifvel.org) de l'Association Plaidoyer-Victimes en partenariat avec l'A.R.E.Q., les participants ont formulé des propositions de mesures plus performantes.

C'est dans cet esprit que nous proposons aux lecteurs les recommandations du Symposium sur les conditions *Vieillir en sécurité* dans les domaines qui paraissent prioritaires pour les aînés d'aujourd'hui et de demain.

La sécurité est un état où les dangers, et les conditions pouvant provoquer des dommages d'ordre physique, psychologique ou matériel sont contrôlés de manière à préserver la santé et le bien-être des individus et de la communauté. C'est une ressource indispensable à la vie quotidienne qui permet à l'individu et à la communauté de réaliser ses aspirations. La sécurité est considérée comme un état résultant d'un équilibre dynamique qui s'établit entre les différentes composantes d'un milieu de vie donné. Elle est le résultat d'un processus complexe où l'être humain interagit avec son environnement. Par environnement, nous entendons non seulement l'environnement physique mais également les environnements, culturel, technologique, politique, social, économique et organisationnel. OMS

Les 24 et 25 octobre 2007 avait lieu le Symposium *Veillir... en sécurité*. À quelles conditions ? Ce symposium a été organisé conjointement par la faculté de l'Éducation permanente de l'Université de Montréal, le réseau Internet francophone Veillir en liberté, l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes et l'A.R.E.Q.

Des collaborateurs prestigieux de l'enseignement et de la recherche, de la sécurité publique, de la santé et des services sociaux, des organismes au service des aînés et des associations d'aînés, ont pris part au projet. De nombreux intervenants et bien sûr des personnes aînées ont ainsi participé à une réflexion en profondeur sur les enjeux de sécurité de la population âgée, dans le contexte du vieillissement accéléré de la population.

Nous vous présentons ici les principales recommandations émanant du Symposium.

Recommandations du symposium **VEILLIR... EN SÉCURITÉ**

1 Sécurité financière des personnes à la retraite et de leur patrimoine

Préoccupations : S'assurer d'une meilleure surveillance et encadrement légal des firmes d'investissement. Avoir des intervenants financiers mieux formés, plus compétents. Rendre disponible une information financière crédible et une sensibilisation efficace aux investisseurs.

- Pour un encadrement légal et réglementaire plus contraignant et transparent, pour les organismes et dirigeants d'entreprises cotés en bourse.
- Qu'un nombre accru d'intervenants aient les connaissances nécessaires pour sensibiliser les aînés à la prudence et à leurs responsabilités en matière d'investissement.

- Dans une perspective de protection du consommateur, il y aurait intérêt à disposer d'un site d'informations claires et neutres sur les produits et services financiers, en présentant aux consommateurs les différentes options et leurs avantages et inconvénients.

2 Sécurité dans le contexte du maintien à domicile

Les enjeux pour les aînés et les aidants

Préoccupations : Assurer un financement adéquat des services et soins à domicile, tant pour les clients que pour les aidants. Offrir une meilleure accessibilité à des services adaptés à la diversité des besoins des aînés et des aidants. Avoir l'obligation d'ajuster les services aux capacités, volonté et limites des aidants.

- Que le gouvernement du Québec finance adéquatement les services à domicile de façon à atteindre la moyenne nationale et assurer concrètement l'implantation de la politique *Chez-soi le premier choix*.
- Que le ministère de la Santé et des Services sociaux favorise une plus grande accessibilité aux services à domicile pour mieux répondre à la complexité des besoins pour les personnes âgées et leurs proches aidants.
- Que les intervenants aient l'obligation d'évaluer systématiquement les besoins, les capacités et les limites des aidants et s'assurent de leur consentement à la participation aux soins.

Marguerite Blais,
Ministre responsable des aînés





3 Sécurité des clientèles dans les établissements publics

Les recours et les mesures de contrôle sont-ils utiles ?

Préoccupations : Maintenir et développer l'approche *milieu de vie*, en concertation avec tous les acteurs impliqués. Assurer l'indépendance des commissaires aux plaintes. Développer des indicateurs performants d'une qualité de services requis.

- Que les commissaires locaux aux plaintes ne relèvent pas du conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux mais d'une instance indépendante afin de préserver leur autonomie de jugement.
- Que l'on poursuive le projet collectif d'améliorer la qualité des milieux de vie pour les clientèles vulnérables et que l'on assure, par une meilleure concertation des acteurs, un environnement plus humain et plus sécuritaire et de qualité, tant au plan physique qu'organisationnel.
- Que les ententes de gestion entre les agences et les établissements incluent des indicateurs précis pour évaluer le degré d'amélioration de la qualité des services.

4 Sécurité des populations âgées en milieu urbain

Le leadership des municipalités envers la population âgée

Préoccupations : Pour toutes les municipalités : disposer d'un mécanisme permanent de concertation avec les associations d'aînés sur la sécurité. Prendre des initiatives en sécurité publique selon les priorités des associations d'aînés. Donner priorité des interventions ciblées sur les besoins locaux (quartiers et arrondissements).

- Que les villes se dotent d'un mécanisme permanent leur permettant de se coordonner avec les associations d'aînés pour mieux répondre, de façon concertée et efficace, aux besoins prioritaires des aînés, en matière de sécurité des personnes et des biens.
- Que la ville de Montréal et ses partenaires, dans la mise en œuvre dans les arrondissements de leurs

programmes en liens avec la sécurité urbaine, orientent leurs actions en fonction des caractéristiques et besoins locaux des personnes âgées.

- Que les initiatives en sécurité publique dépendent d'abord des associations d'aînés, sur la base de leurs propres orientations et préoccupations, afin que les services de sécurité publique concernés puissent agir en conformité avec le milieu.

5 Sécurité et enjeux du vieillissement en milieu régional et rural

Préoccupations : Disposer d'un mécanisme permanent de concertation avec les associations d'aînés sur la sécurité. Prendre des initiatives en sécurité publique selon les priorités des associations d'aînés. Donner priorité aux interventions ciblées sur les besoins locaux. Consolider les services de santé et services sociaux dans la communauté.

- Que le ministère de la Santé et des Services sociaux maintienne sa volonté de consolider les services dans le milieu auprès de la clientèle qui désire demeurer chez elle.
- Que le gouvernement du Québec favorise l'émergence d'un milieu de vie de qualité pour les aînés en reconduisant le programme *Accès Logis* au delà de 2008 et en assouplissant les règles d'obtention du programme pour le milieu rural.

6 L'étape de fin de vie pour les aînés et la famille

Le droit aux services adéquats est-il respecté ?

Préoccupations : Privilégier une formation spécifique sur une philosophie des soins terminaux en établissement, pour garantir une continuité dans les approches retenues, incluant les soins palliatifs. Assurer l'accessibilité de soins palliatifs dans tous les établissements. Garantir un meilleur encadrement de directives anticipées à l'usage de tous les intervenants concernés, pour assurer une orientation commune. Faire une sensibilisation sociétale pour une pratique élargie du testament de fin de vie.

- Que soit offerte à tout le personnel une formation généraliste sur les significations culturelles de la maladie et de la mort, pour qu'une philosophie animant les soins terminaux soit en place en début de la trajectoire de soins aux personnes gravement malades, facilitant ainsi un climat sécuritaire lors de l'approche de la mort.
- Que tous les Québécois aient accès à des soins palliatifs de qualité sans égard à leur âge, à la pathologie qui les afflige et à la région où ils habitent.
- Que soit favorisée la prévention par une rédaction sous seing privé d'un mandat de fin de vie, incluant une mise à jour régulière.

Le respect des directives anticipées n'a ni le même poids ni le même sens, tant pour les patients que pour les soignants, les mandataires et les familles. Il est nécessaire, après 20 ans d'expérience, de mieux éclairer et encadrer le processus pour chacune des personnes concernées, afin de faciliter et de baliser une orientation commune et concertée, dans le meilleur intérêt du patient.

7 Sécurité des populations dans les résidences privées

Les risques et les enjeux de protection et de sécurité

Préoccupations : Nécessité pour le MSSS d'injecter les ressources financières promises, consacrées aux aînés en perte d'autonomie, en termes d'hébergement privé. Définir au niveau provincial des normes communes encadrant la qualité requise des services, selon les types d'hébergement privé. Revoir et harmoniser les programmes financiers de soutien au logement.

- Que le gouvernement injecte les ressources financières nécessaires à la réalisation de son plan d'action 2005-2010 consacré aux aînés en perte d'autonomie.
- Que les organismes liés à l'hébergement privé puissent se concerter au niveau provincial afin de concilier entre elles les conditions d'exercice du secteur de l'hébergement privé, notamment par des normes communes de qualité des services et pratiques.
- Que l'on donne priorité à l'harmonisation des programmes de soutien financier au logement, pour une meilleure équité envers les clientèles.

8 Sécurité économique des personnes âgées

Quand le danger provient des proches

Préoccupations : Disposer de ressources d'accompagnement efficaces, selon les types d'abus. Faciliter la concertation entre les intervenants, par le partage d'information, lors de situations d'abus présumées. Développer des approches de prévention sociale sur les abus aux aînés.

- Que soit facilitée la possibilité de signaler des abus en faisant mieux connaître les organismes concernés et habilités à faire de l'accompagnement adapté à la diversité des situations.



Mariette Gélinas, André Goulet,
André Pelletier

- Explorer occasion de définir un cadre, qu'il soit législatif, social ou autre, permettant aux différentes composantes d'un milieu (communautaire, social, politique, culturel et économique) d'interagir efficacement auprès d'un aîné victime d'abus, et ce, en toute légitimité et complémentarité.
- Au delà de la prévention par de la consultation de professionnels, faire de la prévention sociale contre les abus par des campagnes d'information auprès des aînés et de leur famille.



11 Sécurité des populations âgées en milieu urbain

Le rôle du partenariat dans la population âgée

Préoccupations : La nécessité, pour les municipalités, d'agir en concertation avec les aînés, pour des interventions adaptés à leurs besoins. Rendre disponibles les ressources nécessaires aux associations d'aînés pour développer ce partenariat. Implanter un processus judiciaire adapté à la réalité des aînés.

9 Sécurité financière des retraités : appauvrissement à l'horizon ?

- Que l'ensemble des gouvernements (fédéral, provincial et municipaux) mette en place des moyens destinés à limiter les dépenses que doivent assumer les personnes âgées et retraitées, pour protéger le niveau de vie décent pour lequel elles ont travaillé, pour répondre à leurs besoins essentiels et pour leur permettre de prendre soin de leur santé.
- Les principales associations de retraités des secteurs public et parapublic demandent au gouvernement de s'engager en faveur du rétablissement de l'équité pour les personnes retraitées de l'État, en contribuant à une solution juste et satisfaisante à la désindexation de leur régime de retraite.

10 Directions des ressources humaines et sécurité des usagers

Les contributions nécessaires

Préoccupations : Des codes d'éthique dans un cadre réglementaire, centré sur les besoins des aînés et les comportements attendus des intervenants. Outiller les directions pour mieux surveiller et intervenir, avec des indicateurs et indices probants de situation de danger.

- Que les codes d'éthique actuels soient développés dans un cadre réglementaire centré sur les besoins des clients et se traduisant en comportements attendus de la part des intervenants.
- Que les directions des ressources humaines favorisent la cueillette d'une preuve probante, tenant compte d'une meilleure connaissance des indices disponibles.

12 Vieillir en sécurité dans un contexte multi-ethnique

Les enjeux pour les populations minoritaires

Préoccupations : Offrir des services aux aînés sans discrimination à l'égard des immigrants. Rendre l'information accessible selon la langue d'origine. Exiger des contraintes moins sévères au parrainage.

- Garantir aux personnes parrainées l'accès aux services de longue durée, aux mêmes conditions que pour tout autre aîné.
- Donner la priorité d'accès à une information multilingue, pour mieux rejoindre les aînés parrainés.
- Réduire la période obligatoire de dix ans de parrainage pour les personnes âgées immigrantes.

Recherche et validation du test ODIVA (Outil de dépistage et d'intervention des victimes aînées): Louis Plamondon, Juriste et sociologue, Président du Réseau Internet francophone Vieillir en Liberté, Université de Montréal. Sylvie Lauzon, professeure, Université d'Ottawa. Charles-Henri Rapin, professeur, Université de Genève et Marc Bourdeau, professeur. Pascal-Philippe Bélanger, Alexandre St-Jean, Université de Montréal. Le test ODIVA est fondé sur l'analyse de 360 situations de personnes âgées victimes de maltraitance vivant à domicile.

Note : Nous nous excusons des difficultés possibles de lisibilité découlant de la dimension des caractères du test. Veuillez noter que vous pouvez consulter une version plus grande au www.rifvel.org

TEST ODIVA

Vous soupçonnez qu'une personne proche de vous est victime d'abus ou de négligence? Fiez-vous à votre intuition et mesurez les risques de la situation en répondant au questionnaire qui suit.

Il est toujours délicat de chercher à vérifier des soupçons concernant un agresseur potentiel. Cependant, si l'on ne fait rien, plusieurs personnes âgées continueront de subir en silence leur sort intolérable.

Il est de notre devoir de faire cesser la violence envers les aînés. Pour cela, il faut agir.

Plusieurs critères permettent d'évaluer les risques qu'une personne âgée soit victime d'abus ou de négligence. Le questionnaire qui suit permet de connaître les profils et comportements typiques et de vérifier si vous avez raison de vous inquiéter.

Il est important de répondre au questionnaire étape par étape, car elles sont toutes liées les unes aux autres. Si vos réponses aux quatre étapes confirment que vous avez raison de vous inquiéter, n'hésitez pas : **demandez de l'aide.**

Les agresseurs ne sont qu'une petite minorité. Rappelez-vous que l'immense majorité des individus qui prennent soin d'une personne âgée le font avec dévouement et beaucoup de générosité.

1 JE VÉRIFIE LE PROFIL DE LA VICTIME POTENTIELLE

La personne que je soupçonne être une victime...

- | | |
|---|---|
| <p>1 Est très dépendante pour les soins de base <input type="checkbox"/></p> <p>La personne a besoin d'aide pour son alimentation et les soins d'hygiène</p> <p>2 Reçoit l'aide d'une même personne depuis longtemps <input type="checkbox"/></p> <p>L'aidant est présent de façon quotidienne depuis deux ans</p> <p>3 Souffre d'un handicap physique exigeant de l'aide quotidienne <input type="checkbox"/></p> <p>Présente un handicap physique exigeant une aide spécifique outre l'alimentation ou l'hygiène</p> <p>4 N'a pas le contrôle de ses avoirs financiers ou de son argent au quotidien <input type="checkbox"/></p> <p>Dépend d'un tiers pour exécuter une dépense ou ne peut rendre compte de ses opérations hebdomadaires et ou n'a pas le contrôle de son patrimoine sans avoir explicitement et volontairement donné une procuration ou un mandat à un tiers</p> <p>5 Est une personne qui vit seule et a plus de 75 ans ... <input type="checkbox"/></p> <p>6 Ne peut communiquer ses expériences ou ses émotions <input type="checkbox"/></p> <p>Souffre d'incapacité fonctionnelle, sensorielle ou cognitive l'empêchant de communiquer avec autrui</p> <p>7 Souffre d'une maladie mentale ou dégénérative (ex.: Alzheimer) <input type="checkbox"/></p> <p>La personne présente des incapacités et des difficultés relationnelles associées à une maladie mentale ou cognitive</p> <p>8 Est désorientée dans le temps <input type="checkbox"/></p> <p>Ne peut établir la saison, le mois de l'année et faire référence à des activités dans les jours précédant un entretien ou anticiper un événement prévisible dans le temps</p> | <p>9. A peu de contact avec sa famille <input type="checkbox"/></p> <p>La personne ne reçoit pas de visite des membres de sa famille pendant un mois, de façon continue, au cours d'une même année</p> <p>10. Souffre de douleur chronique peu ou pas soulagée .. <input type="checkbox"/></p> <p>La personne est atteinte de maladie chronique connue pour provoquer de la douleur mais ne reçoit pas de traitement adéquat ou elle se plaint de douleur fréquente</p> <p>11 Présente des troubles de comportement <input type="checkbox"/></p> <p>Déambulation, agressivité élevée, cris et plaintes, incontinence</p> <p>12. Vit chez un membre de sa famille avec une contribution économique <input type="checkbox"/></p> <p>La personne réside chez un enfant, un frère, une soeur et doit contribuer au coût du logement et aux dépenses courantes de l'unité familiale ou a cédé sa maison en échange de sa prise en charge</p> <p>13 Entretien des rapports avec un seul membre de sa famille qui, lui, vit des difficultés économiques <input type="checkbox"/></p> <p>La relation est la plus significative, en fréquence et en durée, de l'ensemble familiale et occupe une position privilégiée auprès de la personne âgée</p> <p>14 Est traitée pour des symptômes de dépression <input type="checkbox"/></p> <p>La personne doit consommer des médicaments prescrits suite à un diagnostic de dépression</p> <p>15. Est une personne mariée, qui a déjà vécu des problèmes de violence <input type="checkbox"/></p> <p>La personne a confié avoir été victime d'agression psychologique, physique ou sexuelle</p> |
|---|---|

LÉGENDE:

Réponses 1 à 4 : **10** points chacune
 Réponses 5 à 11 : **7** points chacune
 Réponses 12 à 15 : **5** points chacune

TOTAL

Si le total des points atteint 18 ou plus, vous avez raison de suivre votre intuition. Une personne vulnérable comme celle que vous connaissez est souvent plus à risque d'être abusée. Si le total des points est supérieur à 40, la personne est très vulnérable. Si le total atteint moins de 18 points, il y a peu de risque que cette personne soit une victime. **Passez à l'étape 2.**

2 JE VÉRIFIE LE PROFIL DE LA PERSONNE À RISQUE

La personne que je soupçonne être à risque pour la personne âgée...

- | | |
|--|---|
| <p>1 N'est pas préparée à s'occuper d'une personne malade <input type="checkbox"/>
Ne possède pas les capacités ou les compétences requises pour prendre charge d'une personne âgée dépendante ou souffrant de maladie chronique</p> <p>2 Vit avec la victime et s'occupe d'elle depuis longtemps <input type="checkbox"/>
L'aidant s'occupe de la personne âgée dépendante depuis plus de deux ans</p> <p>3 Ne reçoit aucune gratification pour cette charge <input type="checkbox"/>
L'aidant n'est pas rémunéré, il ne reçoit pas de compensation pour son travail</p> <p>4 Accepte mal cette charge de soignant <input type="checkbox"/>
L'aidant se plaint de la situation et est peu disposé à assumer les obligations associées à la condition de la personne âgée</p> <p>5 Vit un burnout, une surcharge de travail ou des problèmes familiaux <input type="checkbox"/>
L'aidant présente des comportements d'épuisement, exprime ou révèle des sentiments de détresse liés à son emploi ou expose des situations familiales problématiques</p> <p>6 Souffre elle-même de problèmes de santé <input type="checkbox"/>
L'aidant présente des limites de fonctionnement ou des incapacités au niveau de la vie quotidienne</p> | <p>7 A des problèmes financiers <input type="checkbox"/>
La personne évoque des difficultés financières, retarde le paiement de ses factures ou de ses obligations, réclame de l'aide financière à la personne âgée, est réputée jouer aux jeux de hasard</p> <p>8 Dépend financièrement de la victime <input type="checkbox"/>
Le statut économique de cette personne est en étroite relation avec l'argent que la personne âgée lui verse ou avec ce qu'elle possède</p> <p>9 Est isolée socialement <input type="checkbox"/>
L'aidant apparaît n'entretenir aucune relation personnelle significative ou n'avoir aucune relation sociale ou d'activité de loisir régulière</p> <p>10 Ne reçoit pas ou refuse l'apport de services communautaires <input type="checkbox"/>
La personne évalue mal sa compétence d'aidant, n'a pas fait de démarche pour obtenir du soutien ou refuse l'apport de services externes qui lui sont proposés</p> <p>11 Est alcoolique ou toxicomane ou consomme régulièrement des psychotropes <input type="checkbox"/></p> <p>12 Est une personne salariée qui ne reçoit aucun soutien ou supervision pour cette charge <input type="checkbox"/>
L'aidant est employé par la personne âgée ou par sa famille pour voir à son accompagnement, à des soins personnels ou pour rendre des services domestiques sans supervision</p> |
|--|---|

LÉGENDE:

Réponses 1 à 2 : 10 points chacune
 Réponses 3 à 8 : 7 points chacune
 Réponses 9 à 12 : 5 points chacune

TOTAL

Si le total des points atteint 18 ou plus, vous avez raison de suivre votre intuition. La personne que vous soupçonnez est peut-être à risque d'abuser d'autrui. Si le total des points est supérieur à 40, cette personne représente un risque important pour une personne vulnérable comme celle que vous connaissez. **Passez à l'étape 3.**

3 LES COMPORTEMENTS DE LA VICTIME POTENTIELLE ME FOURNISSENT DES INDICES

La personne que je soupçonne être une victime...

- | | |
|--|--|
| <p>1 Vit en réclusion évidente <input type="checkbox"/>
La personne âgée vit dans une pièce isolée, elle est restreinte dans l'usage de l'espace, elle vit exclue de la famille où elle habite</p> <p>2 Apparaît effrayée, méfiante <input type="checkbox"/>
Face à son aidant principal ou devant un étranger, la personne âgée se replie ou devient agitée</p> <p>3 Présente des symptômes de dépression: insomnie, perte d'appétit, perte d'intérêt, pleurs fréquents <input type="checkbox"/>
La personne âgée présente un état de désengagement général, une passivité et une faible estime de soi</p> <p>4 A l'air calme à l'excès <input type="checkbox"/>
La personne âgée est en retrait, somnole, ne s'implique pas dans l'environnement</p> <p>5 Pleure facilement en relation avec un aidant <input type="checkbox"/>
Quand un tiers entre en relation et lui manifeste de la sympathie, la personne âgée pleure au premier abord</p> <p>6 Manifeste un changement brusque d'humeur <input type="checkbox"/>
La personne âgée révèle sur une courte période de l'anxiété soudaine et inexplicable</p> <p>7 Apparaît négligée dans son apparence <input type="checkbox"/>
La personne âgée est décoiffée, sale, elle ne sent pas bon</p> <p>8 Menace de se suicider ou souhaite mourir <input type="checkbox"/>
La personne âgée exprime un état de détresse, d'impuissance et de découragement élevé</p> | <p>9 Requier la permission d'un tiers pour répondre à des questions <input type="checkbox"/>
Par des attitudes corporelles ou verbalement, la personne âgée manifeste une résistance à répondre spontanément à des questions portant sur ses conditions de vie</p> <p>10 Est incapable ou embarrassée d'expliquer ses blessures <input type="checkbox"/>
La personne âgée subit manifestement des mauvais traitements, mais protège l'abuseur ou a honte de sa situation</p> <p>11 Dit qu'on lui doit de l'argent, qu'il lui manque de l'argent <input type="checkbox"/></p> <p>12 Dit qu'on la maltraite <input type="checkbox"/></p> <p>13 Exprime son intention de se séparer (de son conjoint) ou de déménager <input type="checkbox"/>
Alors que matériellement la chose apparaît peu réaliste, l'intention de la personne âgée peut révéler l'idée de quitter une situation problématique</p> <p>14 Subit une perte de poids inexplicable médicalement <input type="checkbox"/>
La personne âgée présente sur quelques semaines une perte de poids significative et un état de faiblesse évident</p> <p>15 Présente des histoires répétitives de chutes inexplicables <input type="checkbox"/>
Les chutes inexplicables, surtout répétitives, que ni la condition de la personne âgée ni son environnement ne justifient, révèlent parfois des impacts de bousculades</p> <p>16 Se plaint d'un manque de chauffage, de ventilation du logement ou d'une pièce <input type="checkbox"/>
La personne âgée exprime des états de douleur liés au froid ou des problèmes respiratoires associés au manque d'air frais ou aux mauvaises odeurs</p> |
|--|--|

LÉGENDE:

Réponses 1 à 4 : 10 points chacune
 Réponses 5 à 8 : 7 points chacune
 Réponses 9 à 16 : 5 points chacune

TOTAL

Si le total des points atteint 18 ou plus, il y a une probabilité élevée que vous soyez en présence d'une situation d'abus et d'une victime. **L'étape 4** vous permettra d'établir plus clairement le niveau de danger pour la personne que vous connaissez et l'urgence d'intervenir.

4 LES COMPORTEMENTS DE LA PERSONNE À RISQUE ME FOURNISSENT DES INDICES

La personne que je soupçonne être une personne à risque d'abuser...

- | | |
|--|---|
| <p>1. Se plaint du comportement de la personne âgée <input type="checkbox"/>
L'aidant se plaint à d'autres personnes des inconvénients et des exigences que la charge ou la présence de la personne âgée lui impose</p> <p>2. Déprécie la victime <input type="checkbox"/>
L'aidant tient des propos qui dévalorisent la personne âgée</p> <p>3. Réprimande la victime <input type="checkbox"/>
La personne fait des reproches à la personne âgée en raison de ses incapacités qui sont décrites comme des fautes, des lacunes</p> <p>4. Isole la victime <input type="checkbox"/>
La personne âgée est contrainte à l'usage d'une pièce ou à un espace réduit d'une habitation, ou est privée de contacts avec d'autres personnes</p> <p>5. Harcèle la victime <input type="checkbox"/>
L'aidant déprécie la personne âgée de façon répétée et systématique</p> <p>6. Montre un comportement agressif (ex.: bris d'objet, colère, agression verbale) <input type="checkbox"/>
L'aidant pousse la personne âgée, la bouscule ou se montre intimidante dans ses relations avec elle et avec les autres</p> <p>7. Apparaît méfiante et soupçonneuse face aux étrangers <input type="checkbox"/>
La personne se montre contrôlante, limite la durée des visites d'autres personnes ou devient agitée ou inquiète devant un étranger</p> <p>8. Se montre inutilement exigeante <input type="checkbox"/>
L'aidant impose à la personne âgée, dans la vie quotidienne, des contraintes qui ne se justifient pas et qui lui causent un stress</p> | <p>9. Critique constamment la victime <input type="checkbox"/>
Très souvent, par des paroles, la personne met en évidence les lacunes ou les incapacités de la personne âgée</p> <p>10. Insulte la victime <input type="checkbox"/>
La personne tient des propos, souvent devant autrui, qui blessent la personne âgée et portent atteinte à sa dignité</p> <p>11. Menace la victime <input type="checkbox"/>
Par des paroles ou des actes, la personne signifie à la personne âgée qu'elle pourrait être blessée, pénalisée, ou subir des privations</p> <p>12. Dépense plus d'argent qu'à l'habitude ou limite les dépenses de la personne âgée <input type="checkbox"/>
L'aidant réclame ou s'approprié une partie des revenus de la personne âgée ou réduit au minimum, sans justification, ses dépenses</p> <p>13. Prive la personne de nourriture et de soins requis <input type="checkbox"/>
L'aidant laisse la personne âgée sans nourriture. Il ne donne pas suite aux recommandations concernant ses besoins de base</p> <p>14. Répond systématiquement à la place de la personne âgée <input type="checkbox"/>
L'aidant manifeste un contrôle absolu sur la personne âgée</p> <p>15. Menace d'interrompre le service à domicile <input type="checkbox"/>
La présence des soignants semble insécuriser l'abuseur, compromettre son équilibre</p> <p>16. Refuse de laisser la victime seule avec un tiers <input type="checkbox"/>
L'aidant accompagne systématiquement la personne âgée dans les activités de soins</p> |
|--|---|

LÉGENDE:

Réponses 1 à 5 : **10** points chacune
 Réponses 6 à 12 : **7** points chacune
 Réponses 13 à 16 : **5** points chacune

TOTAL

Si le total des points atteint 18 ou plus, cela tend à confirmer que vous avez affaire à une personne à risque d'abuser de la personne âgée que vous connaissez puisque vous identifiez probablement des comportements abusifs.

Votre total pour les 4 étapes

Si vous identifiez des indicateurs dans chacune des étapes et que le total des points pour les 4 étapes est supérieur à 40, la situation exige que vous consultiez un professionnel compétent pour intervenir.

Un score de 18 signale un danger. Si vous n'atteignez pas ce total, mais que vous répondez «oui» à quelques affirmations, la suspicion demeure. Parlez-en avec d'autres personnes qui détiennent plus d'information sur la situation et refaites le test ensemble.

Si vos réponses à chacune des étapes de ce questionnaire confirment que la personne âgée que vous connaissez est victime de

violence, consultez le www.rifvel.org. Vous y trouverez des conseils et les coordonnées de ressources pour vous venir en aide.

Dans tous les cas, la vigilance s'impose: restez en contact étroit avec la personne âgée que vous connaissez afin de prévenir l'aggravation de la situation.

TEST ODIVA



Photo : Collection personnelle

Une expérience à partager au Centre-du-Québec

Depuis l'été 2004, il se réalise une vaste campagne d'information et de prévention pour contrer les abus, la négligence et la maltraitance envers les aînés dans la région du Centre-du-Québec.

L'histoire a commencé en 2003 lors d'une réunion de la Table des Aînés de la MRC d'Arthabaska. Des femmes retraitées disaient : *On voit des choses dans nos villages et dans nos rangs. Des enfants vident le compte de banque de leur mère sans qu'elle s'en rende compte. Des personnes âgées vivent avec des proches dans le fond des rangs et sont isolées et négligées. On ne sait pas quoi faire ni à qui s'adresser. Quand on téléphone au CLSC, on répond que ce n'est pas eux qui peuvent les aider. Il faut faire quelque chose !*

Des membres de la Table des Aînés ont constaté qu'il existait beaucoup de services et d'organismes, mais qu'ils

professionnels en plus d'être en lien avec la Sûreté du Québec, les Centres d'action bénévole et les résidences d'hébergement de leur territoire. Ils se sont organisés à l'interne pour répondre efficacement et rapidement à tous les signalements, même anonymes, d'aînés exploités, négligés ou maltraités. Une formation en dépistage et interventions a été donnée aux infirmières et intervenants sociaux.

Chaque CLSC a clairement identifié un seul numéro de téléphone à composer et les *Campagnes de prévention* ont largement publicisé ces numéros. Si bien que 100 cas d'aînés abusés, négligés ou maltraités ont été signalés en trois ans dans notre région et résolus.

Informers les aînés pour prévenir

Quand le mal est fait, le dénouement des cas d'aînés victimes d'abus est toujours long, triste et, dans la plupart des cas, très coûteux. Alors, « vaut mieux prévenir que guérir », comme dit le dicton ! Et la meilleure façon de prévenir est d'informer. Pour ce faire, nous avons organisé des déjeuners-conférences, distribué des objets promotionnels, publié des articles de sensibilisation, diffusé des messages chocs à la radio et à la télévision et, enfin, présenté des pièces de théâtre traitant du sujet et mettant en vedette des étudiants et des personnes retraitées.

Mobiliser les partenaires

L'autre point fort de ces *Campagnes de prévention* a été la mobilisation et le rapprochement entre les partenaires pour résoudre les cas. Les CLSC, la Sûreté du Québec, le Curateur public du Québec, la Commission des droits de la personne, les Caisses Desjardins, des avocats et notaires de la région, les Centres d'action bénévole et entreprises d'aide ménagère ont tous été impliqués d'une façon ou d'une autre. Ces rapprochements ont permis de dénouer plus rapidement certains cas d'aînés abusés et de détecter les personnes aînées à risque.

Malgré ce succès qui nous a valu le Prix Excellence 2005 et 2006 du Réseau québécois pour contrer les abus envers les aînés (RQCAA), nous constatons qu'il reste du travail à faire, particulièrement pour les signalements anonymes au sein des CLSC de notre région. Finalement, nous avons rejoint beaucoup d'aînés, mais il en reste encore beaucoup à rejoindre, notamment les aînés du 4^e âge qui habitent les résidences pour personnes âgées en perte d'autonomie.



De gauche à droite, 1^{re} rangée : Geneviève Gélinau-Roy, conseillère en finances personnelles, Caisse Desjardins de Drummondville, Isabelle Hardy, conseillère, CAAP, Daniel Jutras, policier, Sûreté du Québec. 2^e rangée : Isabelle St-Onge, travailleuse sociale, CLSC Drummond, Carole Laverdière, organisatrice, Campagne de prévention des abus, Suzanne Paradis, avocate, Avocates Paradis & Duchesne, Réal Pérusse, représentant FADOQ, Table des Aînés de la MRC de Drummond, Carmen Laquerre, curatrice déléguée, Curateur Public du Québec

étaient méconnus des citoyens et qu'ils n'avaient pas d'échanges entre eux. Ils ont surtout constaté qu'il manquait UN endroit unique où s'adresser pour obtenir de l'aide et éviter d'être « ballotté » d'un organisme à l'autre.

Ils ont décidé de passer à l'action pour pallier ces manques. Ils ont obtenu des subventions, embauché une personne et réalisé un plan d'action dont voici les grandes lignes.

Créer un guichet unique : les 5 CLSC

Après avoir découvert les expériences des CLSC de Québec et de la Montérégie, les CLSC de notre région ont accepté d'être ce « guichet unique d'aide et d'information ». Ils sont ouverts 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et disposent d'intervenants sociaux, d'infirmières et d'autres



Photo : Véronique Bilodeau

Notre action en Afrique

Depuis 2005, l'A.R.E.Q. participe financièrement à la mission d'Oxfam auprès des pays en voie de développement. Notre modeste contribution était jusqu'à maintenant indifférenciée de la contribution de la CSQ et une fois notre accord donné et le chèque versé nous n'avions guère de contact et de suivi jusqu'au renouvellement de l'entente.

Nous venons de renouveler l'entente jusqu'en 2010 et nous modifions quelque peu notre implication. Nous avons donc choisi pour la première année de supporter deux projets spécifiques dont nous tenterons de suivre l'évolution.

Développement au Niger

Sous le titre *Appui à l'atténuation de l'exode saisonnier et à l'exploitation des filles du canton de Tondikandia* (phase II), ce projet de l'ACDI se déroule au Niger et est en fait la poursuite d'un projet déjà amorcé.

La ville de Niamey connaît, depuis plus d'une décennie, une prolifération des jeunes filles venant de la campagne à la recherche d'emploi. Séjournant dans cette ville pendant six à huit mois, ces jeunes filles, issues de milieux ruraux, se font aides ménagères, cuisinières ou gardiennes d'enfants de manière à améliorer leurs sources de revenus. Ce phénomène prend des proportions importantes et s'étend à plusieurs autres zones vulnérables en périphérie de la communauté urbaine de Niamey.

Le projet vise à créer des conditions de maintien des jeunes filles rurales dans leur terroir natal, afin de les protéger contre toutes formes de discrimination et d'exploitation auxquelles elles sont exposées pendant leur séjour dans la capitale. De façon à encourager les jeunes filles de Tondikandia à participer aux activités locales de développement socio-économique de leur canton, celles-ci seront appuyées notamment dans la réalisation de leurs activités économiques (actuellement en exécution) et dans la poursuite de leur formation en alphabétisation. Enfin, l'ajout d'un volet agricole sera destiné à l'amélioration de la productivité de leurs parcelles de cultures à l'aide de formations tech-

niques agricoles et de la diversification de leurs activités, par le renforcement de leur fond de roulement, la recherche de financement ainsi que leur responsabilisation dans la production (par la remise de semences propres à elles).

Les résultats escomptés permettent d'espérer que ces 26 jeunes filles du canton de Tondikandia auront suivi leur formation en alphabétisation dans sa totalité de sorte qu'elles pourront désormais subvenir à leurs besoins et augmenter leur niveau économique ainsi que celui de leur famille.



Campagne nationale 2007 des 16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes au Burkina Faso

De plus, 70 % des filles se seront installées au village de façon définitive à l'aide d'une activité génératrice de revenus (par exemple la fabrication de pommade, l'extraction d'huile d'arachide ou l'agriculture d'hivernage - cultures de rente).

De plus, elles feront partie d'un groupement leur permettant d'accéder aux structures du système décentralisé de crédit financier dans leur zone et elles auront été initiées à la gestion de manière à jouer un rôle d'actrice dans le développement de leur milieu, tout en participant pleinement au processus de décentralisation et de développement du Niger.

Lutte à la violence au Burkina Faso

Aussi sous la gouverne de l'ACDI, le projet *Campagne nationale 2007 des 16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes au*



Burkina Faso prend part au mouvement d'élimination des violences faites aux femmes et aux filles à travers des actions d'information, d'éducation et de communication ainsi que des démarches de plaidoirie en matière de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles.

À la suite à la Marche Mondiale des Femmes, qui s'est déroulée au Burkina Faso en mai 2000, des revendications provinciales et nationales ont été présentées aux autorités du Burkina Faso. Un comité de suivi des revendications a ensuite été structuré afin de poursuivre les efforts des femmes du Burkina Faso pour lutter contre les fléaux de la violence et de la pauvreté. Cette période a permis de poursuivre la concertation pour une harmonisation des actions et a conduit à l'institutionnalisation de la Marche Mondiale des Femmes au Burkina Faso.

Précisément, le projet se propose de réaliser des activités concertées et conjointes qui seront menées par un regroupement de réseaux et associations féminines impliqués dans le domaine de la lutte contre la violence faite aux femmes. Ces activités toucheront principalement les relations de *Genre* et les violences faites aux

femmes, tout en démontrant les effets de ces phénomènes sur la problématique du VIH/SIDA au Burkina Faso. Formations et sensibilisation favoriseront la couverture de la campagne par les médias de même qu'une plus grande diffusion d'informations liées aux violences faites aux femmes au Burkina Faso.

Parmi les effets espérés, il est à prévoir que les droits des femmes en tant que droits humains bénéficieront de plus en plus de reconnaissance de la part de la population en général et du système judiciaire. Plus de 15 000 bénéficiaires auront été conscientisés au phénomène de la violence envers les femmes et à l'égalité entre les sexes. Et, comme retombée, la participation à la campagne et la concertation entre les différentes organisations, associations et partenaires impliqués dans le domaine de la lutte contre les violences faites aux femmes permettront de faciliter le regroupement de réseaux.

Si vous passez par le Niger ou le Burkina Faso durant la prochaine année, vous pourriez aller prendre des nouvelles de ces projets. On ne sait jamais, il n'est peut-être pas impossible que l'une ou l'un d'entre vous voyage effectivement en Afrique au cours des prochains mois. Si c'était le cas, faites-nous signe et nous tenterons de vous mettre en contact avec les représentants d'Oxfam ou de l'ACDI sur place.

La Fondation Monique-Fitz-Back

Pour un monde vivant !

Créée en 2006, la Fondation Monique-Fitz-Back (FMF) se consacre à la promotion de l'éducation, au développement durable et à un environnement sain. Elle a été créée dans le but de poursuivre l'œuvre de cette militante syndicale de la CSQ, écologiste et internationaliste, du réseau des Établissements verts Brundtland (EVB).

La Fondation a également comme mission de soutenir la recherche et la prévention en matière d'environnement, de santé publique et de cancer. Elle collabore d'ailleurs étroitement avec la Société de recherche sur le cancer.

Plus concrètement, les objectifs de la Fondation sont le support aux EVB (colloques, sessions de formation, sessions régionales, etc.) et l'appui au développement d'activités en éducation à l'environnement. La Fondation désire aussi produire des outils de sensibilisation,

de conscientisation et d'engagement du public et former des agents multiplicateurs à la citoyenneté responsable.

Depuis sa création, plusieurs moyens ont été mis à contribution pour assurer le financement de la Fondation et soutenir ses projets. Vous pouvez en prendre connaissance en consultant notre site Web à l'adresse www.fondationMF.ca.

Plusieurs pistes s'offrent à vous si vous désirez nous aider et faire partie de l'équipe de bénévoles de la Fondation. Pour en savoir plus sur nos activités ou pour nous donner un coup de main, n'hésitez pas à communiquer avec nous !



POUR UN MONDE VIVANT

320, rue St-Joseph Est, Bureau SS-035

Québec (Québec) G1K 8G5

Téléphone : 418 523-8585 - Sans frais : 1 866-621-6927

Télécopieur : 418 523-2054 - Courriel : adm@fondationMF.ca



Photo : Émilie Gagnon-Milot

Vieillir et prévenir

En vieillissant, le corps humain subit des transformations. Le phénomène de *la pause* survient. Chez la femme, il s'agit de la ménopause et chez l'homme, c'est l'andropause.

La femme abandonne la forme *poire* pour épouser la forme *pomme*. Chez l'homme la forme *pomme* prend de l'expansion. La masse musculaire diminue de 35 à 45 %, la masse osseuse de 15 à 30 % tandis que le pourcentage de gras augmente d'environ 30 %. Ces modifications physiologiques entraînent souvent un gain de poids et coïncident également avec une baisse importante d'activités physiques.

Afin de prévenir ces désagréments, il devient très pertinent de surveiller ses habitudes de vie. Il est recommandé d'inclure quotidiennement 30 à 60 minutes d'activités physiques de type aérobie, d'intensité moyenne à élevée ainsi que des exercices de musculation afin d'entretenir la masse musculaire.

L'alimentation va de pair avec la pratique d'activités physiques. Que sont nos besoins pour entretenir nos muscles et nos os ?

Calories

Les calories doivent permettre de maintenir un poids santé ou un IMC (indice de masse corporelle) entre 20 et 25. (Visitez le site *le nomogramme de l'indice de masse corporelle* de Santé Canada pour déterminer le vôtre).

La méthode la plus accessible consiste à suivre le guide alimentaire canadien tout en limitant les extra riches en gras et en sucres.

Protéines

Les protéines entrent dans la composition des muscles. Les besoins se situent entre 0,8 g et 1,05 g de protéines / kg de poids afin d'assurer une meilleure rétention de la masse maigre et de préserver la santé osseuse. À titre d'exemple, une personne sédentaire de 65 kg a besoin d'environ 50-65 g de protéines par jour. Les protéines se retrouvent principalement dans les produits d'origine animale comme la viande, le

poisson, les œufs et les produits laitiers. Les légumineuses, les noix et les graines sont aussi de bonnes sources de protéines.

Calcium et vitamine D

Ces nutriments travaillent ensemble à la formation et au développement des os et des dents. Les besoins sont plus élevés chez les 50 ans et plus afin de prévenir l'ostéoporose.

Ils s'élèvent à 1200 mg pour le calcium et 400 I.U. pour la vitamine D. Chez les 70 ans et plus, les besoins de vitamine D passent à 600 I.U. Les produits laitiers constituent les meilleures sources de calcium. Les poissons en conserve, les légumes verts feuillus, les noix et les graines en contiennent également, mais sont moins bien absorbés. La vitamine D est activée par le soleil. Cependant, les périodes d'ensoleillement sont très raccourcies avec la saison hivernale. Le lait est la source la plus accessible de vitamine D, étant obligatoirement enrichi de vitamine D au Canada.

À titre d'exemple, voici un menu renfermant ces nutriments convenant à une personne de 65 kg et âgée de 50 ans et plus.

Repas	Protéines (g)	Ca (mg)	Vit D (I.U.)
Déjeuner			
2 rôties	6 g	0 mg	0 I.U.
1 c.table beurre d'arachide	4 g	0 mg	0 I.U.
1 banane	0 g	0 mg	0 I.U.
250 ml de lait	8 g	300 mg	120 I.U.
Dîner			
Salade de saumon 60 g	16 g	210 mg	360 I.U.
1 tranche de pain blé	3 g	0 mg	0 I.U.
Yogourt 125 g	6 g	175 mg	0 I.U.
Souper			
Sauce tomate gratinée	0 g	0 mg	0 I.U.
(50 g fromage)	8 g	360 mg	0 I.U.
250 ml pâtes multigrains	4 g	0 mg	0 I.U.
Salade verte	0 g	0 mg	0 I.U.
250 ml lait	8 g	300 mg	120 I.U.
Biscuits à l'avoine	0 g	0 mg	0 I.U.
TOTAL	63 g	1345 mg	600 I.U.

Il est donc relativement facile et accessible d'obtenir les nutriments nécessaires par l'alimentation sans avoir recours à la supplémentation. Donc bien manger et bien bouger permettent de prévenir...



Photo : Collection personnelle

Colloque Les Filles du Roy 1663-1673

Connaissez-vous Marie Campion, l'ancêtre-femme des Dubé ? Connaissez-vous Marie Grandin, l'ancêtre-femme des Beaudet ? Marie Major, l'ancêtre-femme des Desjardins ? Jeanne Savonnet, l'ancêtre-femme des Soucy et des Bérubé ? Noëlla Gossard, l'ancêtre-femme des Bussières ?

Depuis que la généalogie existe, la recherche des racines a toujours été **patrilinéaire**. C'est facile de remonter de son père, à son grand-père, à son arrière-grand-père, ainsi de suite jusqu'à son ancêtre **paternel**.

Depuis quelques années, la recherche de son **ancêtre-femme** cause des remous. Il est vrai que depuis environ 400 ans, les femmes les plus connues de notre histoire n'ont pas eu de descendance : Marguerite Bourgeoys, Jeanne Mance, Marie de l'Incarnation, les religieuses Ursulines et Hospitalières, et bien d'autres. La place de la femme dans la recherche de nos racines n'était pas importante... Longtemps, le commerce des fourrures et la pêche de même que l'évangélisation des Amérindiens ont eu droit de cité.

L'intendant Jean Talon a bien pressenti que sans la présence de femmes la colonisation ne se ferait pas. La venue en Nouvelle-France de 1663 à 1673 de quelque 800 *filles à marier* qu'on a appelées **Filles du Roy** a *renversé la vapeur*. Heureusement. On leur a aussi fait une mauvaise réputation ; Louis-Armand d'Arce, baron de Lahontan, les a qualifiées de *filles de joie*. Et elles sont tombées dans l'oubli pour ne pas dire plus.

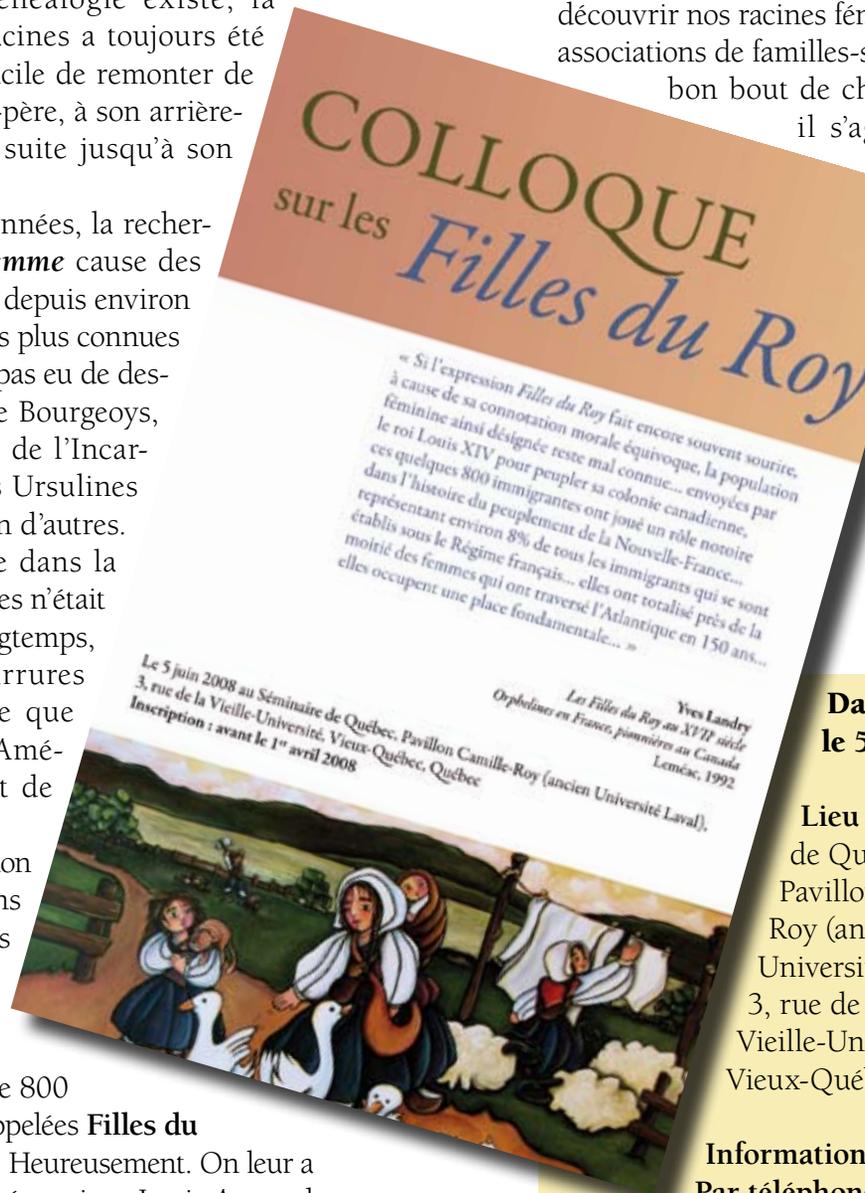
Le **Colloque sur les Filles du Roy** qui aura lieu en juin 2008 se veut une fenêtre sur cet épisode de notre histoire pendant les Fêtes du

400^e de Québec. Ce sera aussi un moment de réflexion non seulement sur leur apport sociétal et démographique mais aussi une ouverture sur ce que sont devenues, au fil des ans, les descendances de ces filles, pour la plupart, venues de la Salpêtrière. C'est une invitation à découvrir nos racines féminines. Les différentes associations de familles-souches ont déjà fait un

bon bout de chemin en ce domaine;

il s'agit de presser le pas et d'emprunter

la voie de la *généalogie utérine* plus vaste encore que celle de nos ancêtres matrilinéaires. À bon entendeur, salut et bienvenue !



Date :
le 5 juin 2008

Lieu : Séminaire de Québec
Pavillon Camille-Roy (anciennement Université Laval)
3, rue de la Vieille-Université,
Vieux-Québec, Québec

Information et inscription :

Par téléphone : 418 877-0446

Par courriel : abla9@sympatico.ca

Adresse Web :

www.genealogie.org/famille/belleauditlarose

Illustration de Sophie Moisan, artiste peintre,
www.sophiemoisan.com

Le Rajasthan

Le Taj Mahal

Michel Jacques

Région 03 – Québec - Chaudière-Appalaches-
Secteur G - Louis-Frédette

En novembre 2007, j'avais l'occasion d'effectuer un voyage d'une durée de 26 jours avec le Club Aventure. Les huit membres du groupe, âgés de 55 à 66 ans, ont sillonné par terre, par air et par mer le nord-est de l'Inde c'est-à-dire le Rajasthan.

Varanasi et les crémations

À notre arrivée à Delhi, après quelques jours, nous pensions avoir réussi notre immersion indienne, mais nous n'avions pas encore visité Varanasi, une des nombreuses villes de l'Inde de plus d'un million de personnes, sise sur le Gange, fleuve sacré que je qualifierais plutôt de sacré fleuve tant il est pollué, dépassant de 200 000 fois les normes acceptables.

Tôt le matin à tard le soir, les hindous se baignent, s'y brossent les dents et y boivent même une bonne gorgée d'eau. Comme la purification est une valeur fondamentale, les gens doivent se laver souvent, se débarrasser des souillures accumulées mais je doute que leurs ablutions produisent les effets escomptés. De plus, à quelques mètres d'eux, flotte sur les eaux fienteuses du Gange une vache morte. Puis, elle sera dépecée sur-le-champ ou plutôt

sur l'eau, pour permettre aux oiseaux de proie et aux poissons (eh oui, il y a des poissons) de s'en nourrir.

Durant notre séjour, les Indiens préparent la Diwali (l'équivalent de notre Noël) la plus importante des 50 fêtes de ce pays. Pour cet événement, il y a une multitude de bougies allumées sur les marches (gaths) des palais donnant sur le Gange. Des pétards activés toute la nuit ont nécessité l'utilisation de nos bouchons pour les oreilles.

On se lave dans le Gange



Puis on assiste à des crémations : un feu de bois est préparé et le corps enrobé d'un linceul y est déposé. Les femmes sont absentes de la cérémonie et l'aîné de la famille joue un rôle prépondérant. Le corps des hommes est consumé presque en entier : sauf le thorax qui est épargné (il ne brûle pas), alors que, pour les femmes, c'est la partie des hanches qui ne se consume pas, les flammes n'étant pas assez intenses. Ensuite, les restes sont jetés dans ce fleuve purificateur venant de l'Himalaya. **Mourir à Varanasi permet d'échapper au cycle des réincarnations et bon nombre de familles viennent y brûler leurs morts sur les rives du fleuve.** Une crémation coûte 400 \$, l'équivalent d'un an de travail.

On se promène sur le bord de ce fleuve en rencontrant des vaches qui y laissent des cadeaux, de belles bouses convoitées. Des individus les ramassent toutes fraîches et les empilent en monticules. On tente de les éviter en faisant des entrechats. Ensuite, avec leurs mains habiles, ils en font des crêpes qu'ils laissent sécher au soleil. Elles seront vendues pour du combustible ou utilisées comme revêtement du parquet ou des murs.

Taj Mahal et éléphants

Le Taj Mahal, d'une fascinante beauté, constitue la perle blanche de l'Inde par sa structure de marbre incrusté de pierres de couleur. Cet extraordinaire mausolée, monument le plus visité de l'Inde, fut construit pour une reine défunte. Plus de 20 000 hommes ont pris 17 ans pour l'ériger. Il se dresse devant nous, seul sur l'immense site et emplit notre regard par ses rondeurs, sa blancheur, son dénuement, son harmonie et sa pureté. Les touristes tant indiens qu'étrangers adoptent une attitude respectueuse en le voyant. On est happé par sa présence omniprésente et on se demande bien pourquoi. C'est un peu magique.

Le soir nous sommes témoins d'un mariage. À cette occasion, les mariés sont décorés généreusement et les personnes proches d'eux sont élégamment vêtues. Il y a de la musique jusque tard dans la nuit, de même que des pétards puis-



Photo : Michel Jacques

Voilà la circulation à toute heure

sants et des feux d'artifice. À la tombée de la nuit, les participants déambulent avec des luminaires activés par une génératrice portée au dos d'un volontaire. Des tambours scandent leurs pas dans la rue dans un joyeux tintamarre !



Photo : Michel Jacques

Puis, le lendemain, nous nous rendons au fort Ambert. À dos d'éléphant, lentement et bien lentement nous gravissons au rythme du pachyderme une pente pendant 20 minutes. Nos corps épousent gracieusement son rythme, mais lorsqu'il décide de se rafraîchir il éjecte

un liquide gluant de sa trompe directement sur ma compagne Rosane et moi. Cuisses, mollets et lunettes sont fort affectés. Je comprends maintenant pourquoi le conducteur nous répétait par ses gestes de nous éloigner d'une possible trajectoire. Et dire que l'éléphant représente la chance en Inde !

Le désert de Thar

Le désert de Thar est époustouflant par son dépaysement. À dos de dromadaires, nous parcourons quelques kilomètres. Assis sur l'animal, tenant fermement le pommeau de la selle, nous

En plein désert du Thar



Photo : Jeremy Poulin

Visage typique
indien



Photo: Michèle Jacques

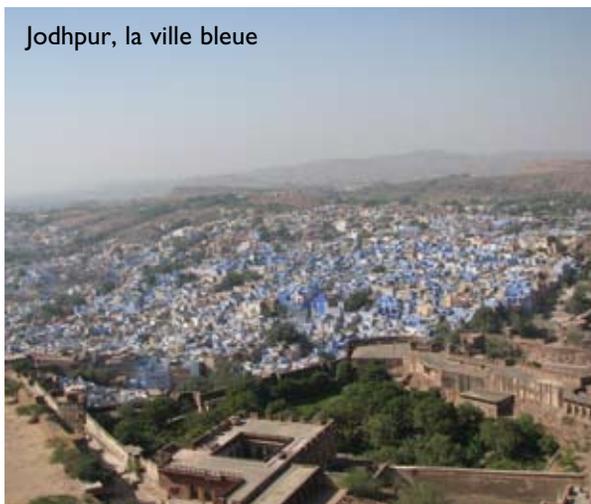
parvenons avec notre dromadaire à nous relever et à prendre la route. C'est l'étendue du désert à perte de vue. Lentement, notre corps ondule au gré des pas du quadrupède. Le voyage est agréable, et nous arrivons à destination alors que le soleil se couche et que la pleine lune se pointe à l'horizon.

Et entre ces deux astres, les dromadaires couchés se reposent et les cuistots s'affairent à préparer le souper fait notamment de légumineuses, un incontournable, de patates non au four, mais cuites dans le brasier fait de fumier séché de dromadaires. De plus, ils cuisinent du poulet au cari et des chapatis, galettes en pâte. On utilise souvent la cannelle, le garam masala dans la préparation des mets. Le soir, des invités musiciens, gitans et jolies danseuses s'amènent pour nous divertir. Ils nous entraînent dans leurs sarabandes tziganes.

Puis c'est le moment du repos et, en cette nuit fraîche, on couche dans le désert à la belle étoile. On n'en finit plus de laisser errer nos regards dans les horizons. Que c'est grisant de ne voir que la lune et des dunes ! Heureusement, ce n'est pas la saison des serpents ni des scorpions ! Après la nuit, des antilopes errent dans la lumière dorée du matin ou gambadent un peu partout. Bel émerveillement !

Les villes dorée, bleue et rose

Jaisalmer, sise près de la frontière pakistanaise, est remarquable par son fort et ses havelis, demeures des riches négociants des siècles passés. On la surnomme la ville dorée à cause de la couleur de ses pierres servant à la construction des lieux. Même si elle est près du désert, on est en train de faire reverdir ses alentours grâce à des conduites d'eau irriguant les champs. Sa citadelle est magnifique de par sa position qui domine le paysage. Puis il y a la ville bleue, Jodhpur. La majorité des maisons sont peintes en bleu ou indigo, à



Jodhpur, la ville bleue

Photo: Michèle Jacques

Religion : hindouisme en majorité

Population : un milliard et quart

Monnaie : roupie, 40 roupies pour un dollar

Superficie : le tiers du Canada

Revenu annuel moyen : 400 \$

Température : 30 à 50 Celsius

Trajet : 16 heures de vol (Montréal-Paris-Delhi)

l'origine pour démarquer les maisons des brahmanes puis pour repousser la chaleur et les moustiques. Jaipur est la ville rose, de par la couleur des pierres de ses maisons. Nous logeons dans des palais de maharadjahs, dépouillés de leur pouvoir en 1948 lors de l'indépendance. Ils ont gardé quelques propriétés, mais n'ont aucune prérogative politique. Leurs palais sont devenus des hôtels de la chaîne Héritage qu'ils louent aux touristes.

Pushkar est une ville aux multiples temples. Il y règne une atmosphère spéciale de fête où l'on peut prendre le special lassi fait d'herbes voyageuses, boisson propre aux hippies des années 1970. Se tient à cet endroit la plus grande foire de dromadaires du pays qui cadre avec l'anniversaire de la mort de Brahma. Des milliers de bêtes sont, alors, parquées près de la ville et broutent à qui mieux mieux.

Au fil des jours

Les Indiens ont une histoire plusieurs fois millénaire. C'étaient de vaillants guerriers, notamment les Rajputs et les Moghols.

Nous avons visité plusieurs temples d'une architecture remarquable, construits aux XVI^e et XVII^e siècles. Le groupe a arpenté plus d'une fois les bazars, où l'on y vend de la soie, du bronze, des sculptures en bois, des bijoux, etc. Avec notre incontournable bouteille d'eau, nous avons sillonné les rues bondées de monde. Des *namaste*, bonjour aux adultes, et *tata*, bonjour aux enfants, ont été distribués à satiété.

Pour nos déplacements, le rickshaw est un moyen de transport utilisé. C'est un véhicule motorisé, sorte de moto comportant deux places assises à l'arrière du conducteur. Il est préférable de prendre ces véhicules ou taxis plutôt que de conduire soi-même, car la conduite à droite ne facilite pas les choses, et l'absence de feux de circulation dans les villes de deux à trois millions d'habitants rend cette tâche ardue.

L'Inde est un immense pays en développement, animé par des gens qui vivent intensément leurs convictions religieuses au quotidien. On voue un immense respect à toute forme de vie. Et si je reprends une citation de Gandhi, on peut juger de la grandeur d'une nation par la façon dont les animaux sont traités, je crois que l'Inde est une grande nation.

L'assurance habitation : comment s'y retrouver ?

Quand vient le temps de souscrire une assurance habitation, il est souvent difficile de séparer les protections optionnelles de celles qui sont nécessaires. Pour vous aider à vous y retrouver, La Personnelle — premier assureur de groupe au Québec et partenaire officiel de la CSQ — vous recommande de suivre ces quatre conseils simples.

Conseil 1 : Inventoriez vos biens

Faites l'inventaire écrit de vos biens et photographiez-les. Conservez la liste et les photos dans un endroit sécuritaire.

Si vous détenez des biens de plus grande valeur, n'omettez pas d'en informer votre agent d'assurances. Décrivez-lui également les caractéristiques particulières de votre résidence — présence d'un solarium ou d'une piscine creusée, par exemple — si vous êtes propriétaire.

Conseil 2 : Pensez aux protections spécifiques

Protégez vos bijoux, fourrures, objets d'art, etc., en souscrivant une assurance spécifique offerte dans le cadre du contrat d'assurance habitation La Personnelle. Ces biens de valeur sont couverts sur le contrat d'assurance habitation, mais ils sont habituellement assujettis à des montants d'assurance limités. Avec une protection spécifique, vous vous assurez de recevoir un remboursement vraiment satisfaisant.

Conseil 3 : Optez pour la valeur à neuf

La valeur à neuf vous assure d'être remboursé selon la valeur de remplacement de vos biens plutôt que selon leur valeur dépréciée.

Conseil 4 : Ne négligez pas la responsabilité civile

Assurez-vous d'inclure à votre police une protection suffisante pour la responsabilité

civile. Lors d'événements malheureux pour lesquels vous seriez tenu responsable — par exemple, si quelqu'un se blesse dans votre escalier enneigé — une protection appropriée pourrait vous éviter de vous retrouver le bec à l'eau.

N'oubliez pas de réviser vos protections

Vous achetez des biens de valeur ? Vous rénovez ? Vous installez un poêle à bois ? Réviser vos protections en conséquence, et ce, sans tarder !

Pour plus de renseignements ou pour découvrir les avantages offerts par La Personnelle dans le cadre du régime Les protections RésAut CSQ, appelez-nous au 1 888 GROUPES (1 888 476-8737) ou visitez le www.csq.lapersonnelle.com.

Les renseignements contenus dans ce publiereportage sont fournis à titre purement indicatif. La Personnelle, assurances générales inc. se dégage de toute responsabilité qui pourrait en découler.

*Certaines conditions s'appliquent.



Photo : www.photos.com/fr

Être membre de l'A.R.E.Q. a ses avantages...

En tant que membre de l'A.R.E.Q., saviez-vous que vous avez accès au régime d'assurance Les protections RésAut CSQ ? Offert par La Personnelle, ce régime vous donne accès à une foule de rabais et d'avantages exclusifs pour vos assurances auto et habitation.

Parmi tous les avantages offerts en assurance habitation, vous bénéficiez automatiquement, à partir de 55 ans, de la protection « valeur à neuf sans obligation de reconstruire »* si votre résidence est touchée par un sinistre et déclarée perte totale. Un avantage exclusif aux membres de l'A.R.E.Q. et de la CSQ !



Photo : Fondation Laure-Gaudreault

Qui ramasse les fonds et comment ?

Dans le précédent numéro du *Quoi de neuf ?* de novembre-décembre 2007, la présidente provinciale de la Fondation Laure-Gaudreault, madame Louissette F-Giroux, nous mentionnait que la somme de 100 000 \$ dollars avait été distribuée à travers la province. Vous êtes-vous déjà demandé qui ramasse ces fonds et comment ?

Quels trésors d'imagination ces personnes doivent inventer afin de réunir une telle somme ! D'abord, ce sont les représentantes et les représentants de chaque secteur qui, par leur dynamisme, leur savoir-faire et leur implication, obtiennent de si bons résultats. Dans la région de l'Outaouais ce sont pour le secteur Haute-Gatineau : Micheline Clément-Richer; secteur des Draveurs : Géraldine Babin-Bourdages; secteur La Lièvre : Claudette Leduc-Beaulieu; secteur Pontiac : Gisèle Ladouceur; secteur Hull-Aylmer : Laurente Lavigne et secteur Petite Nation : votre humble servante Nicole Aubry-Hébert.

Tout au long de l'année, des activités s'organisent afin de ramasser le plus d'argent possible. Voici quelques-unes de ces activités : tournoi de golf, whist militaire, collectes à chaque déjeuner, vente de billets pour gagner des toiles produites et données par des artistes-peintres du coin dont la majorité sont des enseignantes et des enseignants retraités, quillethon et à l'état de projet une dégustation de vins et de fromages pour la Petite Nation et j'en passe ...

Toutes ces ceuilletes de fonds ne se réalisent pas en criant « lapin ». Il faut beaucoup de préparation avant d'obtenir le résultat final : réunions, coups de téléphone, nombreuses sollicitations chez les marchands afin de récolter des cadeaux pour les tirages, organisation des salles en vue de l'activité, décoration, mise en place des prix, écriture dans les journaux locaux, etc. Il ne faut pas oublier l'implication des personnes présidentes régionales et sectorielles de l'A.R.E.Q. qui mettent très souvent la main à la pâte.

Après avoir amassé tout cet argent, la présidente régionale de la fondation convoque les membres du comité de sélection des bénéfi-



Quillethon au profit de la Fondation Laure-Gaudreault

ciaires qui examinent attentivement chaque demande de don afin d'en faire la distribution. Ici, en Outaouais, le comité de sélection se compose de Rose Cousineau, Adrienne Carpentier, Marie-Claire Cronier, Huguette Lafortune, Laurente Lavigne et moi-même.

En Outaouais, en 2007 on a remis, à des personnes et à des organismes, la somme de 12 065 \$. Ces dons ont servi à payer une contribution à des scouts pour qu'ils participent à un camp d'été, à un service de garde qui pourra se procurer du nouveau matériel, à un service de dépannage pour familles défavorisées, à un club de gymnastique pour acheter des appareils sécuritaires, à une chorale d'enfant, à de l'aide aux devoirs, à l'achat de livres pour enfants dans le besoin et à quelques aînés.

Merci à tous ces bénévoles qui, de près ou de loin, aident à garder la Fondation bien vivante et vibrante.

Nous serions heureux de vous compter parmi les membres de notre Fondation. Pour ce faire, vous devez envoyer 10 \$ avec votre nom et votre adresse complète. Vous devenez ainsi membre à vie. Si vous comptez déjà parmi nos membres, vos contributions seront les bienvenues ! Vous faites parvenir ce montant à : Fondation Laure-Gaudreault, 100-320, rue St-Joseph Est, Québec (Québec) G1K 9E7.



Photo : Éric Laroche

Je laisse glisser mes doigts

Lundi, jour de pluie. Je pénètre à pas feutrés dans la librairie. Mon regard est sollicité par une panoplie de livres étalés. Ébloui par leur nombre, leur diversité, leur étrangeté, je veux me procurer tous ces livres qui demandent, quémangent d'être vus, touchés, lus par tout un chacun. Des milliers de livres ! Fantasmagorie ! Lequel choisir ?

J'ai un titre de volume qui ne me sort pas de la tête. C'est lui que je veux acheter et pas un autre, je m'y oblige même si je suis tenté de me désobéir. Très déterminé, je me dirige vers la section de la littérature française non sans que mon regard et ma main soient sollicités par ces livres neufs. Au passage, je les caresse en laissant glisser et errer mes doigts lentement sur leurs couvertures affriolantes.

Tiens, il est là, mon livre ! Délicatement, je le sors des rayons et je l'entoure de mes mains avec sollicitude. Je l'emprisonne et je l'approche de mon visage. J'étale mes doigts sur le recto et le verso en y appliquant soigneusement la paume de mes mains. Puis je passe à la caisse et je quitte ces lieux. Je me sens presque coupable de ne pas avoir acheté plus de livres, ces orphelins.



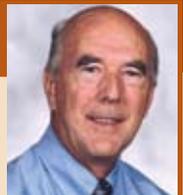
Sur le chemin du retour, je suis hanté par sa présence et je le désire. Une quasi-concupiscence ! Je le palpe gauchement et je le regarde avec le sourire d'un enfant devant un jouet neuf. Comme le temps me semble long avant que je puisse l'êtreindre comme je le veux !

Enfin arrivé à la maison, calé dans mon fauteuil, je prends une profonde inspiration et je sors le livre du sac avec fébrilité. Je le sens, je l'ouvre et je le dévore des yeux. Tout grand ouvert, une odeur d'encre neuve acérée, épicée s'y dégage et monte à l'assaut de mes narines. À nouveau je plonge mon visage encore et encore au hasard des pages. Le nez collé au milieu du livre ouvert et je m'imprègne de cette odeur. Je m'y perds, m'y vautre sans en lire une seule ligne. Il est à moi ! Quelle frénésie ! Contre les rondeurs des pages du livre étalé au maximum, je m'enfouis dans cet antre une fois, deux fois, trois fois. Puis je m'adosse à mon fauteuil, je prends une profonde inspiration, yeux mi-fermés, et je laisse place à la rêverie avec *Le Rouge et le Noir* de Stendhal.



DISTRACTION

Renaud Turcotte
Équipe Quoi de neuf ?



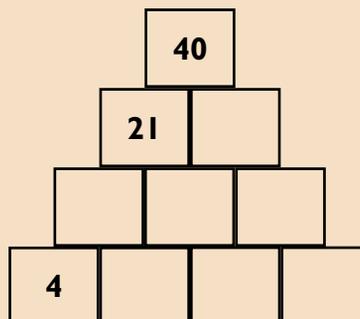
1. Parmi les nombres de trois chiffres que l'on peut composer à partir des chiffres 3, 7 et 9, trouves-en trois dont la somme est 1713. Chaque nombre doit être composé de chiffres différents.

2. Voici les observations faites à un moment précis lors d'une course à bicyclette de 55 km.

- Audrey avait fait 27 km ;
- Renée venait juste de dépasser Brenda ;
- il restait à Julie 27 km à parcourir ;
- Brenda avait parcouru 29 km ;
- Paula devançait Julie de 5 km.

Si ces positions demeurent inchangées jusqu'à la fin de la course, donne l'ordre d'arrivée de ces cinq filles.

3. Remplis les cases suivantes avec des nombres différents. Cependant, le nombre qui occupe une case doit être égal à la somme des nombres des deux cases directement sous lui.



4. Quel préfixe peut être ajouté à ces quatre mots pour en modifier le sens ? Lever, méditer, munir, nommer.

4. Pré.

4	6	5	3
10	11	8	
21	19		
40			

3. Deux possibilités :
Audrey:
2. Paula, Renée, Brenda, Julie et
1. 397, 937, 379.

Solutions :

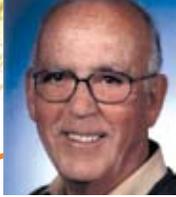
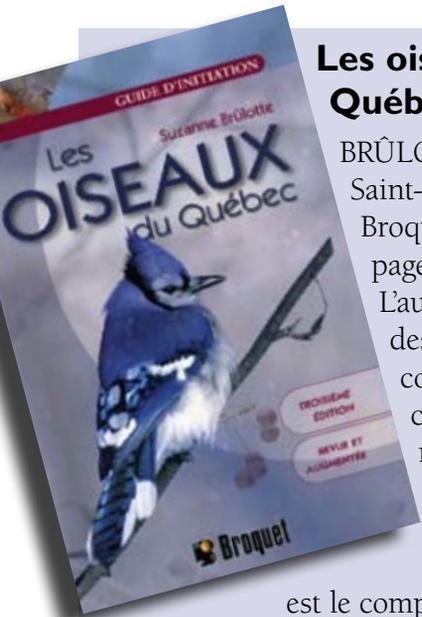


Photo : Danielle Courure

LES MEMBRES PUBLIENT

Les oiseaux du Québec



BRÛLOTTE, Suzanne.
Saint-Constant, QC,
Broquet, 2007, 304
pages. Coût : 19,95 \$
L'auteur nous offre
des textes simples,
concis et des photos
captivantes. Cette
nouvelle édition
devenue l'outil
indispensable
pour les amateurs

est le compagnon idéal pour
vos randonnées et la référence pour
découvrir l'univers fabuleux des oiseaux.
Service de presse :
Claire Cayer, 450 661-7124
Courriel : claire.cayer@sympatico.ca

L'église St-Édouard de Gentilly

Architecture, sculpture, peinture

BOISVERT, Jacques. Trois-Rivières, QC,
à compte d'auteur, 2006, 117
pages. Coût : 21,95 \$



Passionné de
sculpture et de
peintures ancien-
nes, l'auteur nous
fait visiter l'église
de Gentilly (Bécan-
cour) qui a plus de
150 ans. De style néo-
classique, elle offre des
œuvres d'art remar-
quables. On y admire
des artistes au parcours
étonnant : Thomas Bail-

lairgé, Damase St-Arnaud, Adolphe
Rho, Raphaël Giroux, etc. L'histoire du
Québec s'inscrit dans leurs œuvres.
Adresse : 1-3800, Laurent-Létour-
neau, Trois-Rivières, QC, G8Y 6E2
Tél. : 819 378-8858

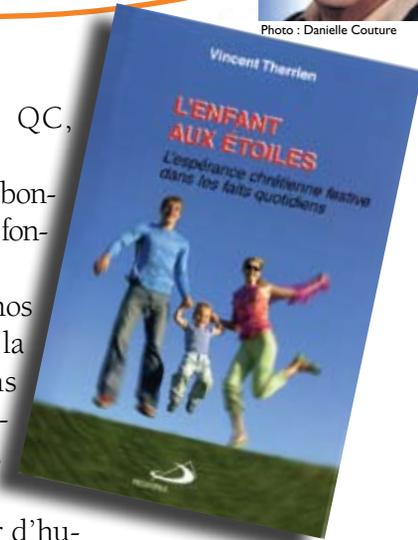
L'enfant aux étoiles

THERRIEN, Vincent. Montréal, QC,
Médiaspaul, 2007, 152 pages.

L'enfant rêve. Il en tire sa beauté. Son bon-
heur. En chacun de nous une enfance fon-
damentale ne cesse de rêver.

Régénérer nos vies dans le smog de nos
milieux moroses par une culture de la
présence et par l'exploration de sains
objectifs d'émerveillement, ne serait-
ce pas l'un des services les plus
essentiels à promouvoir aujourd'hui
? Privé de cet apport, peut-on parler d'hu-
manisme dans la communication, l'inconscient collectif
et la coopération ? Qu'on découvre la source inépuisable au cœur
de vos vies, où *l'enfant y est le père de l'homme*. Cet ouvrage a reçu
l'appréciation de Benoît XVI et du cardinal Marc Ouellet.

Courriel : fttherrien000@sympatico.ca Tél. : 819 374- 2477

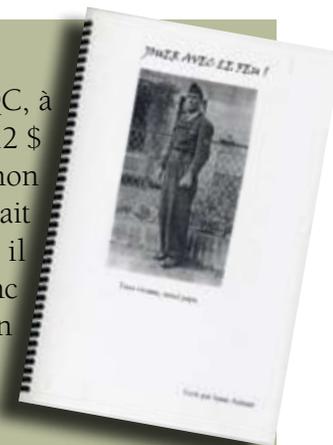


Jouer avec le feu

ACHOUR, Isaac. Saint-Lin-Laurentides, QC, à
compte d'auteur, 2006, 208 pages. Coût : 12 \$
La vie trépidante et extraordinaire de mon
père devait être racontée. Même s'il n'avait
pas fréquenté l'école bien longtemps, il
savait néanmoins lire et écrire. Il avait donc
commencé à écrire ses mémoires sur un
cahier d'école.

Ce livre comprend deux époques : la pre-
mière couvre celle depuis sa plus tendre
enfance jusqu'avant la guerre 1939-1945 et l'autre,
celle de l'après-guerre.

Adresse : 220-23B, 12^e Avenue, Saint-Lin-Laurentides, QC, J5M 2X5



L'Abitibi...jamais !

FORTIN, Françoise. Rouyn-Noranda, QC, à compte
d'auteure, 2007, 430 pages. Coût :
35 \$ (45 \$ par la poste)



Biographie des parents de l'auteure qui
quittèrent un jour la Beauce pour s'exiler
dans ce coin nordique. Ce récit veut aussi
faire connaître aux lecteurs une autre page
d'histoire de cette Abitibi souvent oubliée.

Adresse : 6-9, rue Gatineau, Rouyn-
Noranda, QC, J9X 1M5
Tél. : 819 762-3355



Photo : Collection personnelle

L'eau en bouteille : à quel prix ?

Vous avez sans doute déjà vu nombre de bouteilles d'eau vides traînant en bordure des trottoirs, dans les parcs, dans la forêt, dans les cours d'eau. D'autres, qui finissent leurs jours dans les sites d'enfouissement municipaux, émettent des gaz à effet de serre (GES) pour des centaines d'années. Bilan : des millions et des millions de bouteilles en plastique ont une très longue vie, néfaste à l'environnement, alors qu'il suffirait de poser un geste écologique : fermer le robinet après notre consommation d'eau.

Avec la peur de boire de l'eau contaminée, bien des gens se sont détournés du robinet. Ces consommateurs se sont mis à chercher une alternative plus saine et plus sécuritaire. Et les services privés se sont empressés de satisfaire leurs attentes avec une publicité qui les a rattrapés. Ils sont maintenant convaincus que l'eau embouteillée est plus pure, mais à quel prix ? *Aujourd'hui, près de 20 % des Canadiens ne boivent que de l'eau en bouteille.* Ils ont consommé 1,3 milliard de litres d'eau embouteillée en 2005, (25 % de plus qu'en 2003). Cette industrie privée a fait circuler, au cours de 2005, 1,4 milliard de dollars. L'eau, source de vie, devient source de profit et source de pollution.

L'industrie de l'eau compte dans l'ensemble dix multinationales. Dans 40 % des cas environ, de grandes marques d'eau sont embouteillées avec de l'eau du robinet à laquelle on a ajouté des sels minéraux. *Nous permettons à certaines des plus riches sociétés commerciales de la planète de puiser de l'eau municipale pour nous la revendre*, dit Susan Howatt, responsable de la campagne nationale de l'eau au Conseil des Canadiens. De l'eau potable de qualité, qui a été traitée et testée selon des normes sévères, aux frais des contribuables et qui nous revient à fort prix ! Par exemple, une bouteille de 500 ml de Dasani coûte 1\$ au dépanneur, tandis que la même quantité d'eau au robinet à Montréal reviendrait à moins de cinq centièmes de cent d'après les coûts de production de la Ville (publié par l'Institut Polaris).

Une grande quantité de l'eau embouteillée provient des sources souterraines. Au Québec, pour l'exploitation des eaux souterraines, on exige simplement des embou-

teilleurs une licence de 3500 \$ valable pour dix ans avec une étude d'impact environnemental. Au Canada, on ne peut dénombrer les embouteilleurs et la quantité d'eau puisée chaque année. Il n'existe pas de vision d'ensemble afin de prévenir l'épuisement de cette ressource naturelle limitée. On doit donc considérer que le choix de boire de l'eau en bouteille comporte, à long terme, des conséquences sur nos ressources hydriques et des coûts environnementaux. On devrait connaître l'impact de la captation d'eau sur les bassins versants. On devrait mesurer la quantité d'eau puisée dans telle biorégion et l'impact sur l'écosystème (les besoins d'approvisionnement de la population locale, des fermes, de la faune, etc.) pour évaluer le renouvellement de la nappe phréatique.



On a estimé que l'eau en bouteille peut coûter jusqu'à 10 000 fois plus cher si l'on tient compte de l'énergie consommée pour la fabrication et la mise en bouteilles, le coût du transport et des livraisons. Quant au recyclage des contenants, l'Institut des plastiques et de l'environnement du Canada estime que le taux de recyclage des bouteilles de polyéthylène téréphtalate (PET) est d'environ 50 %. Au Québec, l'on reconnaît que seulement 9 % de ces bouteilles sont recyclées. Des millions de bouteilles non consignées viennent encombrer les sites d'enfouissement chaque année. Ne devrait-on pas revoir cette forte tendance à consommer de l'eau embouteillée ?

Un conseil pour conserver la distribution de l'eau municipale au robinet et réduire les déchets à la source : choisissez un contenant à votre convenance, bouteille, thermos, bocal. Remplissez-le de l'eau du robinet, laissez ouvert quelques minutes. Gardez votre bouteille au réfrigérateur. Le chlore s'évapore et l'eau reste très fraîche. Nettoyez votre contenant avec de l'eau chaude et un peu de vinaigre.

Références :

Payne, N. *Le vrai prix de l'eau embouteillée*, Biosphère, FCF, juillet/août 2006

Thème : L'eau : la vie avant le profit, *Aujourd'hui Credo*, vol.53 no 9, nov. 2006

LA GRAND'TOILE

Sécurité publique gouvernement du Canada

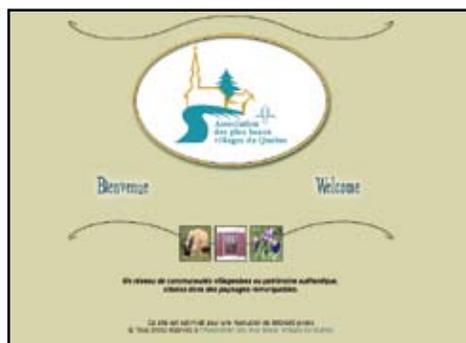
Voici un site gouvernemental qui vous informera des services concernant la sécurité publique au Canada,



des organisations qui aident à assurer cette sécurité et des contacts à rejoindre. Un lien vers la sécurité des aînés est particulièrement intéressant. Pour une recherche précise, possibilité de consulter l'index de A à Z.
www.securitecanada.ca

Association des plus beaux villages du Québec

Un site qui présente des villages qui ont su sauvegarder leur patrimoine architectural et historique ainsi que la qualité de leurs paysages. Votre village fait-il partie des plus beaux villages du Québec ? Quelques



circuits proposés pour visiter ces villages... Une fiche d'évaluation pour l'admissibilité des villages. Bref, un site intéressant et des idées de visite pour la prochaine saison.
www.beauxvillages.qc.ca

Viellissement et aînés

Si le titre était *Pour les jeunes du troisième âge*, quand on sait que souvent une chute est le début du vieillissement, eh bien, le titre est peut-être approprié. Personne n'est à



l'abri des chutes. La mauvaise nouvelle, c'est que le risque augmente avec l'âge. La bonne nouvelle, c'est qu'il est possible de réduire consi-

dérablement les risques de tomber. Pour plus d'information... un lien qui vous mènera vers des moyens de prévention fort pertinents.
www.hc-sc.gc.ca/seniors-aines/pubs/ycpf_info/index_f.htm

Choco-musée

Une fenêtre vers le musée du chocolat situé dans la ville de Québec. Quelques bribes sur l'histoire



du chocolat, la découverte du cacao, l'ère des chocolatières, les moules à chocolat et plusieurs beaux objets antiques y sont présentés. Des recettes illustrées qui vous donneront peut-être le goût de les essayer. Si vous préférez, ajoutez des produits à commander. Bref, un site délicieux !
www.chocomusee.com

Trucs et astuces

Un fichier trop lourd passe difficilement dans un courrier électronique. Pour réduire la taille d'une présentation Word ou PowerPoint, il suffit de compresser les images du document.

1. Ouvrir le document et cliquer sur la première photo ou image.
 2. Si la barre d'outils images n'apparaît pas, cliquer sur Affichage/Barres d'outils et cliquer sur Image.
 3. Dans la barre d'outils Images, cliquer sur l'icône Compresser les images.
 4. Dans la fenêtre qui s'ouvre, Appliquer à... Cocher... Toutes les images du document... Ok.
 5. Enregistrer de nouveau votre document. Ainsi le fichier perdra beaucoup de poids et passera plus facilement dans un courrier électronique ou en téléchargement sur le web.
- Beaucoup de plaisir dans vos découvertes !



Photo : Éric Laroche

L'EFFET JASMIN

Peine de prison pour un enseignant retraité

Ed Lewinson, c'est son nom, un Étatsunien, a enseigné aux enfants durant toute sa vie active. Il est maintenant âgé de 78 ans et il est aveugle. Il habite au New Jersey. Il y a quelques semaines, un juge de Columbus, en Géorgie, l'a condamné à 90 jours de prison ferme. Voyons son crime. En novembre dernier, le vieux Ed se joint aux 25 000 personnes qui ont répondu à l'appel de Roy Bourgeois, un prêtre catholique, et se rend à Fort Benning, toujours en Géorgie. Le père Bourgeois dirige, depuis 1990, un mouvement populaire qui demande la fermeture d'une école d'un type très particulier : l'École des Amériques (the School of Americas ou SOA). Pour comprendre la suite, il faut s'arrêter quelque peu sur l'histoire de cette tristement célèbre école.

La SOA a été mise sur pied par le Pentagone en 1946, au Panama. À cette époque, les États-Unis considéraient l'Amérique latine comme leur arrière-cour : toutes leurs grandes corporations qui saignaient ce continent devaient pouvoir le faire sans être embêtées de quelque façon que ce soit. Il fallait donc avoir à l'œil les forces qui, même de façon démocratique, pouvaient avoir l'intention de changer l'ordre des choses. Comme les États-Unis ne voulaient pas être taxés de colonialisme en intervenant directement, Washington a décidé de faire exécuter ses basses œuvres par des *locaux*. On a donc créé une école, la SOA, où on allait procéder à l'entraînement intensif et *adéquat* d'officiers de différents corps militaires et policiers des différents pays du continent. La SOA a été rapatriée au camp de Fort Benning en Géorgie, en 1984.

Les témoignages, tant de victimes que de *repentis*, nous ont appris au fil des ans que, dans cette école, on enseignait les techniques de torture les plus sophistiquées en s'assurant du conditionnement idéologique nécessaire à l'acquisition de ces connaissances. Qui plus est, on a poussé la raison d'État, celle de l'Empire, jusqu'à encourager l'assassinat systématique des opposants des milieux syndicaux, religieux ou politiques. Les diplômés se sont avérés de très bons élèves à leur retour dans leurs patries respectives. Leurs *exploits* ne cessent d'être répertoriés par les militants qui gravitent autour

du groupe de père Bourgeois, le SOA Watch (www.soaw.org). Parmi leurs glorieux *faits d'armes*, retenons l'exemple du massacre de l'Université d'Amérique Centrale au Salvador survenu le 16 novembre 1989 au cours duquel six prêtres jésuites, leur concierge et la fille de celle-ci, âgée de 14 ans, ont été tués : 19 des officiers ayant planifié, ordonné et exécuté ce massacre étaient des diplômés de l'École de Fort Benning...

En 1990, Roy Bourgeois et une vingtaine de personnes se présentent devant les grilles de l'école en question



pour manifester leur dégoût et leur indignation. Chaque année depuis, en nombre toujours grandissant, des hommes et des femmes viennent de partout participer à la vigile qui est suivie d'une marche silencieuse jusqu'aux portes de la SOA. Tous portent une croix blanche au nom d'une victime. En novembre dernier ils étaient 25 000. Plusieurs ont été arrêtés pour avoir voulu franchir les

grilles du lieu pour aller porter leur message aux autorités. Au pays de George W, on ne blague pas avec ces choses-là : parmi les *criminels* mis en état d'arrestation, mentionnons sœur Dorothy Marie, une religieuse condamnée à six mois de prison en 2001 à l'âge de... 88 ans. Pour avoir commis le même crime en 2007, Ed Lewinson, rappelons-nous, un retraité aveugle de 78 ans, est aussi condamné à la prison en février dernier. Il s'y trouve toujours.

Mais les gestes courageux des personnes comme elles n'ont pas été posés en vain : l'année dernière, peu s'en ait fallu (six voix) que les membres du Congrès décrètent la fermeture de la SOA. Mentionnons aussi le refus de plusieurs gouvernements d'Amérique latine de continuer d'envoyer des officiers se *perfectionner* en Géorgie suite aux visites que leur a rendues le groupe du père Bourgeois. Sachons enfin que des manifestations de solidarité ont eu lieu en novembre dernier devant les consulats des É.-U. dans plusieurs pays. Au Canada, ce fut à Toronto. Et si, en novembre prochain, Montréal et Québec s'ajoutaient à ces villes ? Et si, ne sait-on jamais, des retraités de l'enseignement allaient y prendre un bol d'air ? On dit qu'une conscience qui prend l'air en marchant vit plus longtemps... et heureuse.

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :
A.R.E.Q.
320, rue St-Joseph Est, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7
Numéro de convention de la Poste-publications : 40007982

Une économie moyenne de 300 \$* sur vos assurances

...ça fait sourire !



Pour vos assurances auto, habitation et entreprise,
découvrez tous les avantages et les rabais offerts
exclusivement aux membres de la CSQ et de l'A.R.E.Q.

Demandez une soumission :

1 888 GROUPES

(1 8 8 8 4 7 6 - 8 7 3 7)

www.csq.lapersonnelle.com



Assurances auto, habitation et entreprise

* Montant calculé pour un détenteur d'une police d'assurance auto et d'une police d'assurance habitation à la suite d'une étude réalisée le 30 avril 2007. Le montant inclut le rabais accordé pour un double contrat (assurances auto et habitation combinées). Le montant est variable et ne peut être garanti. Il est calculé par rapport à la tarification d'autres assureurs.



Association des retraités
et retraitées de l'enseignement
du Québec (CSQ)

Assureur choisi par la CSQ

 **laPersonnelle**SM